

MODERNISATION BANCAIRE

La BA diversifie les services financiers

La modernisation du système bancaire algérien marque une nouvelle étape. La Banque d'Algérie (BA) a publié, hier, une version actualisée du recueil des produits et services bancaires autorisés, arrêté au 14 mai 2026, intégrant plusieurs innovations destinées à accompagner la transformation numérique du secteur, à élargir les moyens de paiement et à renforcer l'inclusion financière. P 3



DGI

**Mise en place des
guichets TASSWIYA
au niveau des
Recettes des Impôts**

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé la mise en place de guichets dédiés baptisés « TASSWIYA » à travers l'ensemble du territoire national, au niveau des recettes des impôts classiques ainsi que des Centres de proximité des impôts (CPI) et des Centres des impôts (CDI). Cette initiative vise à renforcer l'accompagnement des contribuables dans le cadre des dispositifs exceptionnels prévus par la loi de finances 2026.

P 2

**APPROVISIONNEMENT EN
ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ
2026**

**Le ministère de
l'Énergie renforce
son dispositif**

Le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables affine son dispositif afin de garantir la continuité de l'approvisionnement en électricité durant les périodes de forte consommation estivale. Face à une demande en constante progression, les autorités misent à la fois sur le renforcement des infrastructures et sur la promotion d'une nouvelle culture de l'efficacité énergétique.

P 5

**RÉGULATION DU
COMMERCE EXTÉRIEUR**

**De nouvelles mesures
dès le 1er juillet**

Une nouvelle phase de réforme du commerce extérieur s'ouvre en Algérie. À travers une série de mesures qui entreront en vigueur à partir du 1er juillet, les pouvoirs publics entendent renforcer la transparence des opérations d'exportation et d'importation, lutter contre les pratiques frauduleuses et protéger les intérêts économiques du pays. C'est ce qu'a affirmé Samir Derradji, directeur général de la promotion des exportations au ministère du Commerce extérieur, lors de son passage à la Radio algérienne.

P 3

FORMATION PROFESSIONNELLE

**Lancement
du programme «Sanâa»** P 2

INNOVATION PHARMACEUTIQUE
EN ALGÉRIE

**Saidal présente sa vision
stratégique sur l'innovation
pharmaceutique** P 2

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE
DES COTISATIONS DE SÉCURITÉ
SOCIALE

**Signature d'un protocole
d'accord entre la CASNOS
et la BDL** P 3

INNOVATION
PHARMACEUTIQUE EN
ALGÉRIE
**Saidal présente
sa vision
stratégique sur
l'innovation
pharmaceutique**

Le Directeur général du Groupe Saidal, Mourad Belkhelfa, a pris part hier à une journée organisée par l'Ambassade Royale du Danemark à Alger, placée sous le thème « Danish Healthcare Alliance », en présence de Madame Katrine From Høyer, Ambassadeur du Royaume du Danemark en Algérie. Cette participation s'inscrit dans une dynamique de renforcement des partenariats internationaux et de promotion de l'innovation dans le secteur de la santé, notamment dans les domaines pharmaceutique et biotechnologique. À cette occasion, le Directeur général du groupe Saidal a présenté une communication intitulée : « Construire l'avenir de l'innovation pharmaceutique et biotechnologique en Algérie », mettant en avant l'innovation biotechnologique et son partenariat avec Novonordisk. Il convient de rappeler que le groupe Saidal est partenaire de Novo Nordisk dans le cadre de la production d'insuline de dernière génération.

R E.

DGI

Mise en place des guichets TASSWIYA au niveau des Recettes des Impôts

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé la mise en place de guichets dédiés baptisés « TASSWIYA » à travers l'ensemble du territoire national, au niveau des recettes des impôts classiques ainsi que des Centres de proximité des impôts (CPI) et des Centres des impôts (CDI). Cette initiative vise à renforcer l'accompagnement des contribuables dans le cadre des dispositifs exceptionnels prévus par la loi de finances 2026.

Par Z R.

Ces guichets sont exclusivement destinés à l'accueil, l'information, l'orientation et la prise en charge des citoyens et opérateurs économiques souhaitant bénéficier des mesures de régularisation fiscale volontaire et d'assainissement des dettes fiscales. Dans ce cadre, la DGI rappelle que la loi de finances 2026 a instauré deux dispositifs majeurs. Le premier, prévu par l'article 93, concerne la régularisation fiscale volontaire. Il permet aux personnes physiques et morales éligibles de déclarer spontanément les revenus ou sommes non déclarés, en s'acquittant d'un impôt libératoire unique fixé à 8 %, sans application de pénalités ni pour-

suites. Ce dispositif s'adresse notamment aux contribuables non identifiés ou n'ayant pas respecté leurs obligations fiscales. Les démarches doivent être effectuées au plus tard le 31 décembre 2026. Le second dispositif, prévu par l'article 122, porte sur l'abandon et l'assainissement des dettes fiscales. Il prévoit l'annulation totale et automatique des dettes fiscales antérieures ou égales à l'exercice 2011, ainsi qu'un abattement de 30 % des droits simples et l'annulation des pénalités et majorations pour les dettes comprises entre 2012 et le 31 décembre 2025. Le règlement du solde restant dû devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2026, en un seul paiement ou de manière échelonnée.

À travers le dispositif « TASSWIYA », la DGI entend offrir un accompagnement de proximité afin de faciliter les démarches des contribuables et favoriser leur mise en conformité fiscale, dans un cadre simplifié et incitatif. L'administration fiscale invite ainsi les personnes concernées à se rapprocher de ces guichets pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et tirer profit des avantages prévus par ces mesures exceptionnelles. Les formulaires et supports explicatifs relatifs à ces dispositifs sont également disponibles en téléchargement sur le site officiel de la DGI : mfdgi.gov.dz, tandis qu'une assistance complémentaire est assurée via l'adresse électronique dédiée : dgi.tasswiya@mf.gov.dz.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement du programme « Sanâa »

Synthèse R E.

Le programme de formation "Sanâa" a été lancé officiellement à travers les wilayas concernées, dans une démarche visant à renforcer la formation artisanale et professionnelle au profit des jeunes, leur permettant d'acquérir des compétences fondamentales, a indiqué hier le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans un communiqué. La période d'inscription à ce programme via une plateforme numérique qui s'est déroulée du 31 mai au

4 juin, a enregistré un total de 173.800 candidats. Après parachèvement des étapes d'étude et d'orientation, 114.133 candidats remplissant les conditions requises ont été admis et orientés vers les spécialités correspondant à leurs choix, précisé le communiqué. Dans le cadre du suivi sur le terrain du déroulement de la phase de formation du programme « Sanâa », la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a effectué une visite d'inspection dans plusieurs centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels

de la wilaya d'Alger, qui accueillent ce programme dédié aux jeunes. Elle s'est enquis des conditions d'accueil des bénéficiaires ainsi que de la disponibilité des moyens pédagogiques mobilisés pour la réussite de cette opération de formation. À cette occasion, Nacima Arhab a souligné que le programme « Sanâa » vise à permettre aux jeunes d'acquérir les compétences et les connaissances fondamentales dans diverses spécialités professionnelles, à travers un volume de formation estimé à 90 heures par stagiaire. Cela permettra aux bénéficiaires d'ac-

quérir des compétences initiales les qualifiant à s'insérer dans la vie professionnelle ou à développer leurs futurs projets. Elle a également salué les efforts déployés par la famille de la formation, tant les formateurs que les administrateurs, pour la réussite de cette initiative, réaffirmant l'importance de réunir les meilleures conditions pédagogiques et organisationnelles afin de garantir une formation de qualité qui répond aux aspirations des jeunes et contribue à promouvoir la culture du travail et l'acquisition de compétences professionnelles.

INNOVATION DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Signature de deux conventions de coopération

En marge des travaux de l'Assemblée générale nationale électorale de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme, deux conventions de coopération et de partenariat stratégique ont été signées afin de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur touristique. La première convention a été signée entre la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tou-

risme et M. Akram Zaïdi, président du Centre algérien de prospective économique et de développement de l'investissement et de l'entrepreneuriat. La seconde convention a été signée entre la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme et Anis Ben Tayeb, superviseur général de la caravane nationale « Youth Idea, un jeune, une idée ».

Ces deux conventions portent sur l'organisation d'un défi national dédié aux start-up et aux projets innovants dans le secteur du tourisme. Cette initiative vise à identifier et accompagner les porteurs d'idées et de projets prometteurs, tout en encourageant les solutions innovantes contribuant à l'amélioration des services touristiques et hôteliers ainsi qu'au renforcement de la compétitivité de la destination Algérie.

Cette démarche témoigne de la volonté de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme de développer des partenariats efficaces avec les différents acteurs économiques ainsi qu'avec les organismes de soutien à l'investissement et à l'innovation, afin de créer un environnement favorable aux start-up et aux jeunes entrepreneurs, au service du développement touristique et économique national.

CONSTANTINE

Ouverture du 8^e Salon international du tourisme et des voyages

La huitième édition du Salon international du tourisme et des voyages "Cirta Syaha 2026" a été inaugurée, hier à Constantine dans une atmosphère marquée par une large mobilisation de professionnels du tourisme, de l'artisanat et du transport aérien d'Algérie et de l'étranger. L'inauguration officielle de cet événement regroupant une cinquantaine d'exposants nationaux et étrangers (Tanzanie et Tunisie, notamment) a été supervisée par les autorités locales en présence de représentants des pays participants. L'édition enregistre la participation d'un

éventail d'acteurs du secteur, parmi lesquels des agences de tourisme et de voyages, des établissements hôteliers, des opérateurs touristiques, des institutions financières, des artisans, ainsi que la compagnie nationale Air Algérie, qui présente ses offres et services destinés à accompagner la dynamique du tourisme et de la mobilité. L'événement bénéficie également de l'implication du secteur universitaire à travers la participation des universités de la wilaya de Constantine, qui contribuent à l'animation des activités scientifiques prévues dans le cadre du salon, selon le président du Club des

opérateurs du tourisme, Azeddine Boulefkhad, partie organisatrice de l'événement en collaboration avec l'Office local du tourisme. Une présence qui traduit l'importance accordée à la recherche, à la formation et à l'expertise académique dans l'accompagnement du développement touristique, selon la même source qui a fait état également de la participation à l'événement d'écoles de formation en restauration, hôtellerie et artisanat. Placée sous le slogan "L'investissement dans le tourisme, levier de l'économie nationale", la manifestation comprend un programme riche articulé autour de rencontres profes-

sionnelles, d'échanges d'expériences et d'une journée d'étude consacrée aux perspectives d'investissement dans le secteur touristique, avec la contribution de spécialistes, d'experts et de professionnels. Le salon constitue une opportunité de valoriser les potentialités de la destination Algérie, de renforcer les partenariats entre les différents intervenants du secteur et d'encourager les initiatives créatrices de richesse et d'emplois, notamment à Constantine qui a accueilli en 2025 plus de 40.000 touristes étrangers, selon le wali, Abdelkhalek Sayouda.

APS

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MODERNISATION BANCAIRE

La BA diversifie les services financiers

La modernisation du système bancaire algérien marque une nouvelle étape. La Banque d’Algérie (BA) a publié, hier, une version actualisée du recueil des produits et services bancaires autorisés, arrêté au 14 mai 2026, intégrant plusieurs innovations destinées à accompagner la transformation numérique du secteur, à élargir les moyens de paiement et à renforcer l’inclusion financière.

Par Zahir R.

Cette mise à jour s’inscrit dans le cadre de l’application du règlement n°2020-01 du 15 mars 2020 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations bancaires. Elle résulte de l’examen et de l’autorisation de nouveaux produits et services proposés par les banques et établissements financiers opérant en Algérie. L’objectif affiché par la BA est de répondre aux nouvelles attentes des clients particuliers et professionnels tout en accélérant la modernisation des infrastructures bancaires et des instruments de paiement. Parmi les principales nouveautés figure l’enrichissement des services de banque à distance. Le recueil actualisé confirme l’extension des fonctionnalités des plateformes d’e-banking et de mobile banking, qui permettent désormais aux clients d’effectuer un large éventail d’opérations sans se déplacer : consultation et téléchargement des relevés de comptes, virements, paiement de factures, commande de cartes bancaires et de chèquiers. L’innovation la plus marquante concerne toutefois l’introduction de nouvelles fonctionnalités sur les applications mobiles bancaires, notamment la possibilité d’effectuer des retraits et des versements en agence à partir des services numériques proposés par les banques. Cette évolution traduit la volonté des autorités monétaires de faire du numérique un levier central de modernisation du secteur financier et de

simplification des relations entre les banques et leurs clients.

La carte CIB à débit différé fait son apparition

Le secteur de la monétique bénéficie également d’importantes avancées. Pour la première fois, la Banque d’Algérie autorise la commercialisation d’une carte CIB à débit différé destinée aux particuliers titulaires de comptes chèques. Cette carte permettra aux utilisateurs d’effectuer des paiements de proximité chez les commerçants, des achats sur internet ainsi que diverses opérations de consultation, tandis que le débit des transactions sera reporté à une date fixe du mois, dans la limite d’un plafond prédéfini. Cette innovation rapproche davantage l’offre bancaire algérienne des standards internationaux en matière de moyens de paiement. Autre avancée majeure : l’introduction du Mobile QR-Code en interbancaire. Ce nouveau service sera accessible aux particuliers, aux professionnels et aux commerçants et permettra d’effectuer des transferts entre particuliers (P2P), des paiements entre particuliers et entreprises (P2B) ainsi que des opérations de remboursement d’entreprises vers des particuliers (B2P). L’actualisation du recueil marque également une avancée importante dans l’internationalisation des services bancaires. La Banque d’Algérie autorise désormais plusieurs catégories de cartes internationales, notamment les cartes destinées aux particuliers, aux entreprises, aux professionnels ainsi que les cartes Signature. Ces cartes

permettront d’effectuer des paiements et des retraits en devises à travers les réseaux internationaux Visa, MasterCard et American Express, ainsi que des achats en ligne à l’étranger. Plus significatif encore, les titulaires de cartes émises par des banques étrangères pourront désormais régler leurs achats auprès des web-marchands de droit algérien. Cette disposition ouvre de nouvelles perspectives pour le commerce électronique national et pourrait favoriser l’exportation de services numériques et de produits algériens via internet.

Le retour du crédit à la consommation

Sur le volet du financement, le recueil actualisé intègre officiellement le crédit à la consommation destiné à l’acquisition de biens par les ménages. Cette mesure constitue un signal fort en faveur de la relance de la demande intérieure et du soutien aux industries locales, notamment celles de l’électroménager, de l’ameublement et des équipements domestiques. Elle vient compléter les autres mécanismes de financement déjà autorisés, tels que le leasing mobilier, le leasing immobilier et le crédit de location. En somme, l’élargissement de l’offre de services numériques, le développement des paiements électroniques, l’ouverture à l’international ainsi que l’introduction de nouveaux instruments de financement traduisent la volonté des autorités monétaires d’adapter le secteur bancaire aux évolutions technologiques et aux attentes des opérateurs économiques.

RÉGULATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

De nouvelles mesures dès le 1er juillet

Par Réda Hadi

Une nouvelle phase de réforme du commerce extérieur s’ouvre en Algérie. À travers une série de mesures qui entreront en vigueur à partir du 1er juillet, les pouvoirs publics entendent renforcer la transparence des opérations d’exportation et d’importation, lutter contre les pratiques frauduleuses et protéger les intérêts économiques du pays. C’est ce qu’a affirmé Samir Derradji, directeur général de la promotion des exportations au ministère du Commerce extérieur, lors de son passage à la Radio algérienne. Au-delà des dispositifs réglementaires annoncés, le responsable a insisté sur la transformation profonde de l’économie nationale, marquée par l’émergence d’une production locale de plus en plus compétitive et capable de répondre aussi bien aux besoins du marché intérieur qu’aux exigences des marchés internationaux. Samir Derradji a d’abord mis en avant les progrès enregistrés dans plusieurs filières industrielles. Selon lui, les différents salons sectoriels organisés à travers le pays témoignent de la montée en puissance de l’industrie nationale. Le Salon de l’ameublement, organisé du 13 au 16 juin, a constitué à cet égard une vitrine de la qualité du savoir-faire algérien. Plus d’une centaine d’opérateurs y ont exposé leurs produits, dont une vingtaine d’exportateurs réguliers présents sur plusieurs marchés étrangers. Le responsable a souligné avoir été particulièrement impressionné par la qualité, la diversité et le design moderne des meubles fabriqués localement. Plus encore, la présence de producteurs de matières premières laisse entrevoir la perspective d’une intégration industrielle complète, allant de la fabrication des intrants jusqu’au produit fini. Cette dynamique concerne également d’autres secteurs tels que le textile, l’agroalimentaire

ou encore l’électroménager. Dans ce dernier domaine, les fabricants algériens affichent désormais des taux d’intégration dépassant parfois les 45 %, voire 60 % pour certaines productions, ce qui leur permet d’accéder aux marchés extérieurs. Le directeur général de la promotion des exportations a indiqué que les producteurs nationaux sont aujourd’hui en mesure de satisfaire les besoins du marché local, notamment ceux des infrastructures hôtelières, tout en développant leurs exportations. Téléviseurs, petits équipements électroménagers ou gros appareils domestiques sont déjà exportés vers plusieurs destinations. Selon lui, les industriels disposent des capacités nécessaires pour adapter leurs produits aux exigences spécifiques des clients institutionnels. Il s’est toutefois interrogé sur la persistance de certaines habitudes d’importation dans plusieurs secteurs, « Pendant des décennies, l’économie nationale a été largement orientée vers l’importation. Aujourd’hui, nous devons changer cette culture et faire davantage confiance au produit algérien », a-t-il souligné.

Fin de l’exemption des 100 000 dinars et de la sous-facturation

Sur le volet réglementaire, Samir Derradji a détaillé plusieurs mesures destinées à lutter contre les détournements constatés dans certaines opérations d’exportation. La première concerne les produits frais et périssables. Jusqu’à présent, la réglementation permettait aux exportateurs de réaliser leurs expéditions avant d’effectuer les formalités de domiciliation bancaire, avec un délai de quinze jours pour régulariser leur situation. Selon le responsable, de nombreux opérateurs profitaient de cette souplesse pour exporter sans

revenir accomplir les formalités nécessaires. Désormais, tout exportateur devra présenter les justificatifs de domiciliation de l’opération précédente avant d’effectuer une nouvelle expédition. Une autre faille concernait les opérations dont la valeur est inférieure à 100 000 dinars, jusqu’ici exemptées de domiciliation bancaire. Les enquêtes menées par les services compétents ont révélé que certains opérateurs fragmentaient volontairement d’importantes opérations commerciales en plusieurs expéditions de faible valeur afin d’échapper aux obligations de contrôle et de rapatriement des devises. À partir du 1er juillet, ces exportations ne pourront être réalisées qu’après autorisation du ministère du Commerce extérieur, mettant ainsi fin à cette pratique assimilée à une forme de fuite de capitaux. Le ministère s’attaque également à la sous-facturation des exportations, notamment lorsqu’elle est pratiquée par certains intermédiaires commerciaux. L’intervenant a expliqué que des traders exportaient parfois des produits algériens à des prix anormalement bas par rapport à leur valeur réelle, conservant ainsi à l’étranger une partie importante des recettes. Pour mettre un terme à ces pratiques, toute exportation réalisée par un intermédiaire devra désormais être accompagnée d’une validation du prix par le producteur lui-même. Enfin, le ministère du Commerce extérieur, en coordination avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, met en place un nouveau dispositif de suivi des marchandises importées destinées à la revente en l’état. Les importateurs devront désormais présenter un plan détaillé indiquant les lieux de stockage, les réseaux de distribution et les destinations prévues pour les produits importés. Pour Samir Derradji, l’ensemble de ces réformes s’inscrit dans une stratégie globale d’assainissement du climat des affaires.

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE Signature d’un protocole d’accord entre la CASNOS et la BDL

Le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de signature d’un protocole d’accord entre la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et la Banque de développement local (BDL), portant sur le lancement du service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale au profit des non salariés. Ce protocole a été signé par le Directeur général de la CASNOS, Chams Eddine Boulassel, et le Directeur général de la BDL, Mohamed Mebarek. Cet accord s’inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations du ministre du Travail, de l’Emploi et de la Sécurité sociale visant à poursuivre la modernisation des services de sécurité sociale et à développer les mécanismes de recouvrement des cotisations. Il s’intègre également dans une vision globale fondée sur l’ancrage des principes de la numérisation, l’amélioration de la qualité du service public et la simplification des procédures, garantissant ainsi une plus grande flexibilité des services offerts aux usagers ainsi qu’une meilleure prise en charge de leurs besoins, avec davantage de rapidité et d’efficacité. Dans une déclaration à la presse après la cérémonie de signature, M. Boulassel a souligné que "ce nouveau service présente plusieurs avantages, notamment la réduction de la circulation monétaire, l’élargissement des canaux de paiement électronique et l’encouragement à l’ouverture de comptes bancaires". Il a également annoncé "le lancement d’un ensemble de nouvelles facilités, plus souples, au profit des affiliés à la CASNOS, adaptés à leur réalité professionnelle et à leurs capacités financières". Pour sa part, M. Mebarek a relevé que ce protocole constitue "une avancée qualitative dans le processus de modernisation des mécanismes de recouvrement, grâce à la mise à disposition d’un moyen de paiement simplifié et sécurisé permettant aux assurés de s’acquitter régulièrement et aisément de leurs cotisations", soulignant que "cette mesure devrait accroître l’efficacité du recouvrement et améliorer la qualité des services fournis". De son côté, le secrétaire général de l’Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, a salué ce nouveau mécanisme, à même de simplifier les procédures administratives au profit des commerçants, des artisans et des opérateurs économiques, précisant que "toutes ces facilités contribueront sans aucun doute à leur adhésion aux efforts de l’Etat visant à bâtir une économie nationale solide".

APS

POSTE ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS
Ouverture d’un
Centre de
Compétences à
Saïda

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, a présidé, dimanche à Saïda, l'inauguration du nouveau Centre de Compétences (Skills Center), en présence des autorités locales, ainsi que des responsables et cadres du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Selon le communiqué, ce centre est le plus grand du genre à l'échelle nationale. Il dispose d'une capacité d'accueil de 150 bénéficiaires par jour et d'environ 3.000 bénéficiaires par mois. S'étendant sur une superficie de plus de 1.000 mètres carrés répartie sur deux niveaux, il comprend plusieurs espaces et équipements modernes, comme des salles de formation, des espaces de travail collaboratif, un laboratoire de modélisation, un studio polyvalent, des espaces dédiés au brainstorming, ainsi que des espaces verts. Le centre propose également des programmes de formation et des ateliers pratiques gratuits destinés aux jeunes, aux étudiants et aux porteurs de projets dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le cloud computing et la modélisation. Cette infrastructure s'inscrit dans le cadre de la valorisation des installations inexploitées. En effet, un bâtiment auparavant hors service a été réhabilité et transformé en un espace dédié à la formation, à l'innovation et au partage des connaissances, équipé des technologies les plus récentes. A cette occasion, le ministre a déclaré que "l'investissement dans la jeunesse passe par la mise à disposition d'opportunités de formation de qualité et gratuites, permettant l'acquisition des compétences nécessaires pour accompagner les transformations numériques". Il a également souligné que les Centres de Compétences constituent "de véritables espaces de création de compétences numériques et d'accompagnement des jeunes talents vers une intégration efficace dans l'économie de la connaissance", conclut le communiqué. R E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre Rezig reçoit le PDG de “Fiat Algérie”

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, dimanche, le PDG de "Fiat Algérie", Raoui Beji, avec lequel il a examiné les voies et moyens d'intégrer les pièces détachées fabriquées localement au réseau de distribution international de la marque italienne, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, intervient dans le cadre du "suivi de l'état et des perspectives de développement de l'industrie automobile en Algérie, ainsi que du renforcement de la contribution des entreprises nationales dans ce secteur stratégique", pré-

cise le communiqué. Les discussions ont porté sur les perspectives d'accompagnement des producteurs algériens de pièces détachées ayant obtenu l'homologation et la conformité de leurs produits par le groupe "Stellantis", notamment à travers l'intégration de leurs produits fabriqués localement au réseau de distribution international de la marque "FIAT", dans le cadre des services après-vente, dans le but d'augmenter les exportations des producteurs algériens et de leur permettre d'accéder à des marchés plus larges, conclut le communiqué. Synthèse R E.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Ciôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	344,00	NC	0,00	-0,12	-10,71	6,07	10,17	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 398,00	1397,00	-0,07	-0,06	-0,76	8,98	5,57	7900	11 036 300,00
BIOPHARM	BIO	2 510,00	NC	0,00	0,09	1,25	6,67	6,37	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 067,00	2067,00	0,00	-0,42	-7,41	9,86	6,05	8566	17 705 922,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-4,27	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	445,00	NC	0,00	0,00	8,09	4,21	4,72	0	0,00

RÉGIONS FRONTALIÈRES ET GRAND SUD

Création de 1 366 nouveaux postes budgétaires pour les jeunes

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, dimanche dans un communiqué, la création de 1366 nouveaux postes budgétaires au profit des jeunes des régions frontalières et du Grand Sud, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement de l'encadrement de la jeunesse et à l'appui aux ressources humaines dans ces régions. "En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement de l'encadrement de la jeunesse et à l'appui aux ressources humaines dans les régions frontalières et le Grand Sud, et avec l'accompagnement des services du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), il a été procédé à la création de 1366 nouveaux postes budgétaires au profit de plusieurs régions frontalières et du Grand Sud, à l'instar de Maghnia, Béni Abbès, Béni Ounif, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, Timiaouine, Tin Zaouatine, In Guezzam, Ilizi, Taleb Larbi et Douar El Ma", précise

le communiqué. Cette opération s'est déroulée en deux étapes, dont la première a concerné 60% des postes au titre de l'année 2025, tandis que la seconde a englobé les 40% restants au titre de l'année 2026, selon le communiqué. En vue de parachever la concrétisation de ce programme national au titre de l'année 2026, le ministère a annoncé l'ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès à la formation spécialisée dans le grade d'éducateur principal de l'animation de la jeunesse, destiné aux candidats issus des wilayas et des régions concernées par ce programme, conformément aux détails énoncés via le lien suivant: <https://mjeunesse.gov.dz/uploads/publications/pub-pdf-1781441648079-618648946.pdf>. Les dossiers de candidature doivent être déposés "exclusivement" via la plateforme électronique dédiée à cet effet: <https://takwin.mjeunesse.gov.dz/competitions/6a21484be6811d8620e9ea45/register>. Le délai des inscriptions a été fixé à 15 jours à compter de la date de parution de

la première annonce dans la presse écrite. Par ailleurs, les candidats dont les dossiers n'ont pas été retenus pour participer au concours peuvent introduire un recours dans un délai maximum de cinq jours à compter de la date de la notification du rejet de leur dossier. La commission des recours statuera sur ces demandes et notifiera les concernés des résultats au moins cinq jours ouvrables avant la date du déroulement du concours, a ajouté la même source. Le ministère a enfin appelé l'ensemble des jeunes remplissant les conditions légales et les qualifications requises, résidant dans les régions frontalières et le Grand Sud, à "saisir cette opportunité professionnelle et de formation, et à contribuer au renforcement de l'encadrement éducatif et d'animation au profit de la jeunesse, dans le cadre de la consécration des principes de transparence, d'égalité des chances et au service du développement local dans ces régions".

APS

COMMERCE/ENTREPRISES

La ministre Abdellatif s’enquiert de l’état d’avancement des programmes de développement du CNRC

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a effectué une visite de travail et d'inspection au Centre national du registre du commerce (CNRC), au cours de laquelle elle s'est enquis de l'état d'avancement des projets numériques et des programmes de développement supervisés par le Centre, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite effectuée dimanche, la ministre a écouté plusieurs exposés portant sur les mécanismes de modernisation des services, la simplification des procédures administratives, et le renforcement de l'inté-

gration numérique au profit des opérateurs économiques. Elle a, en outre, salué les efforts déployés dans le domaine de la numérisation des services et du développement de la performance institutionnelle, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser la numérisation et à moderniser le service public, afin d'améliorer la qualité du service et l'efficacité de la performance administrative, précise le communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle visant à accélérer la transformation

numérique, à renforcer l'efficacité des services publics à caractère économique, et à développer les outils modernes de gouvernance, note la même source. Mme Abdellatif a souligné que le CNRC constitue un acteur clé dans le système national de données économiques et un pilier fondamental pour l'ancrage de la transparence et l'amélioration du climat des affaires, à travers la fourniture de services numériques modernes répondant aux exigences de la transformation économique, et aux attentes des investisseurs et des opérateurs économiques.

APS

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 14 جوان 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Juin 2026

Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg			أسعار التجزئة ² دج / كغ	
		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	82	92	71	البطاطا	
	Tomate	85	100	70	الطماطم	
	Oignon sec	70	80	60	البصل الجاف	
	Ail sec	672	757	588	الثوم الجاف	
	Ail vert	268	294	242	الثوم الاخضر	
	Carotte	88	100	77	الجزر	
	Navet	95	107	83	اللفت	
	Poivron	131	149	113	الفلفل الاخضر	
	Piment	139	158	120	الفلفل الحار	
	Courgette	66	78	53	الكوسة	
	Haricot vert	153	173	133	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	95	107	84	الخس	
	Pomme locale	580	714	446	التفاح المحلي	
	Datte	489	619	358	التمر	
	Banane	499	519	480	الموز	
	Melon	127	147	107	البطيخ الاصفر	
Produits d'origine animale	Pastèque	80	94	65	البطيخ الاحمر	
	Viande bovine locale	1998	2150	1847	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	390	402	379	الدجاج	
	Eufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	
					المنتجات ذات الأصل الحيواني	

APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ 2026

Le ministère de l'Énergie renforce son dispositif

Le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables affine son dispositif afin de garantir la continuité de l'approvisionnement en électricité durant les périodes de forte consommation estivale. Face à une demande en constante progression, les autorités misent à la fois sur le renforcement des infrastructures et sur la promotion d'une nouvelle culture de l'efficacité énergétique.

Par Selma R.

Cette double approche vise à relever le défi des pointes de consommation tout en préparant les conditions d'une gestion plus durable des ressources énergétiques nationales. Le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hedna, a indiqué que la gestion des pics de demande demeure l'un des principaux défis du secteur. Il a rappelé que l'Algérie dispose aujourd'hui d'une capacité de production installée dépassant les 27 000 mégawatts, tandis que le pic historique enregistré durant l'été dernier a avoisiné les 21 000 mégawatts. Selon lui, la période la plus sensible s'étend généralement de la mi-juillet à la mi-août, lorsque les fortes chaleurs entraînent une utilisation massive des équipements de climatisation. Cette évolution soutenue de la demande impose des investissements continus. « Chaque année, nous devons pratiquement ajouter l'équivalent d'une nouvelle centrale électrique pour répondre à l'augmentation de la consommation de pointe, qui dépasse les 1 000 mégawatts », a-t-il expliqué lors de son intervention sur la « Chaîne I » de la Radio nationale. Afin d'aborder l'été 2026 dans les meilleures conditions, le ministère a engagé un vaste programme de renforcement des réseaux électriques. Khalil Hedna a ainsi fait état de la réalisation de 1 596 kilomètres de nouvelles lignes et de l'installation de 644 transformateurs supplémentaires à travers le territoire national. Ces investissements visent à améliorer la qualité du service public et à limiter les risques de

perturbations durant les périodes de forte sollicitation du réseau. Les responsables du secteur considèrent néanmoins que la réponse à la hausse de la consommation ne peut reposer uniquement sur l'accroissement des capacités de production. Dans cette perspective, le ministère de l'Énergie, en coordination avec les différents acteurs concernés, travaille à l'élaboration d'un nouveau modèle national de consommation énergétique. « L'objectif est d'ancrer durablement la culture de l'efficacité énergétique et de mieux maîtriser l'évolution de la demande », a souligné Khalil Hedna. Cette démarche vise notamment à identifier les profils des grands consommateurs et à optimiser l'utilisation des ressources énergétiques nationales. Le responsable a également insisté sur l'importance de préserver les volumes de gaz naturel mobilisés pour la production d'électricité. Une meilleure maîtrise de la consommation permettrait, selon lui, d'orienter une partie de ces ressources vers des activités créatrices d'une plus forte valeur ajoutée pour l'économie nationale. Dans le cadre de cette stratégie, une Commission conjointe de maîtrise de l'énergie a été installée. Une rencontre nationale regroupant la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), les acteurs du secteur ainsi que les associations de protection des consommateurs est également prévue prochainement. Elle aura pour objectif de promouvoir l'utilisation d'équipements intelligents, d'encourager les comportements économes en énergie et de sensibiliser les citoyens aux enjeux de la rationalisation de la consommation.

Mise en service prochaine de la centrale d'El Oued (300 MW)

Parallèlement, le programme national de développement des énergies renouvelables poursuit son déploiement à un rythme soutenu, confirmant l'ambition de l'Algérie d'accélérer sa transition énergétique. Après la mise en service des centrales photovoltaïques d'El Mghair et d'El Ghrous, dans la wilaya de Biskra, d'une capacité de 200 MW chacune, le secteur s'apprête à franchir une nouvelle étape avec l'entrée en exploitation prochaine de la centrale solaire d'El Oued. Dotée d'une capacité de 300 MW, cette infrastructure figurera parmi les plus importantes installations photovoltaïques du continent africain. Khalil Hedna a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la première phase du programme national de 15 000 MW d'énergie solaire, dont 3 200 MW sont déjà engagés dans leur phase de réalisation. Il a également mis en avant les résultats enregistrés grâce à cette dynamique, précisant que la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national est passée de 6 % à 13 %. « Avec l'achèvement de cette première tranche, nous visons un taux compris entre 15 % et 19 % », a-t-il indiqué, estimant que ces réalisations constituent un levier stratégique pour renforcer la sécurité énergétique du pays, réduire la consommation de gaz naturel destinée à la production d'électricité et préparer les futures ambitions de l'Algérie dans les domaines de l'électricité verte et de l'hydrogène renouvelable.

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
Les briquetiers algériens se mobilisent

Le ministre de l'Energie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal a souligné, dimanche à Alger, que son secteur était disposé à associer l'Association des briquetiers algériens (ABA) aux efforts nationaux visant la rationalisation de la consommation d'énergie et la promotion de l'efficacité énergétique, indique un communiqué du ministère. Le ministre a reçu une délégation des principaux membres de l'ABA, conduite par Hocine Benhamadi, en présence de plusieurs cadres du secteur, avec laquelle il a abordé nombre de questions liées à l'efficacité énergétique et à la maîtrise de la consommation d'énergie, selon la même source. Au cours de la rencontre, M. Adjal a souligné que le ministère reste ouvert aux avis et propositions des différents opérateurs économiques, notamment en ce qui concerne le dossier de la rationalisation de la consommation énergétique et d'efficacité énergétique, qui revêt une importance particulière dans le cadre des efforts visant à rationaliser la consommation et à réduire la demande d'énergie, en particulier durant les périodes pic. A cet égard, le ministre a affirmé l'intérêt de son secteur à impliquer l'Association dans les travaux de la commission intersectorielle de maîtrise de l'énergie, en tant qu'espace de concertation et de coordination entre les différents acteurs et partenaires concernés, afin de soutenir la politique nationale de maîtrise de l'énergie, de promouvoir l'efficacité énergétique et de développer l'utilisation des énergies renouvelables. Pour sa part, le président de l'ABA a salué la réponse favorable du ministère à la demande de tenue de cette rencontre, estimant que cette initiative s'inscrit dans le cadre des démarches de l'Association visant à contribuer aux efforts nationaux relatifs à l'efficacité énergétique, et à mettre en évidence le rôle des briquetiers dans l'enrichissement du débat sur ce dossier stratégique et le soutien de ses objectifs.

R E.

SONELGAZ ACCÉLÈRE SON EXPANSION CONTINENTALE

L'ancrage énergétique de l'Algérie en Afrique consolidé

Par S. R.

La stratégie énergétique déployée par l'Algérie en Afrique franchit une nouvelle étape avec la concrétisation de plusieurs projets structurants à travers le continent. Cette dynamique, portée par Sonelgaz internationale confirme l'ambition d'Alger de s'imposer comme un acteur majeur de la coopération énergétique africaine. Elle traduit également une vision fondée sur le renforcement de l'intégration régionale, la valorisation du savoir-faire national et l'accompagnement des pays partenaires dans leurs efforts de développement. Cette montée en puissance de Sonelgaz en Afrique marque ainsi un tournant dans la diplomatie économique algérienne. Elle illustre la capacité du pays à faire de son expérience dans le domaine de l'électricité un levier de coopération, de développement partagé et d'influence à l'échelle continentale. Invité de la « Chaîne I » de la Radio nationale, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables,

Khalil Hedna, a souligné que Sonelgaz Internationale est devenue « un véritable bras opérationnel de la diplomatie énergétique algérienne en Afrique », traduisant la volonté des pouvoirs publics de mettre l'expertise nationale au service du développement du continent. Cette stratégie s'est notamment illustrée au Niger avec la réalisation, en seulement 70 jours, de la centrale électrique de Gorou Banda, près de Niamey. D'une capacité de 40 mégawatts, cette infrastructure couvre désormais près de 20 % des besoins du pays en électricité. L'intervention algérienne ne s'est toutefois pas limitée à la construction de la centrale. Elle comprend également la réhabilitation du réseau de distribution, la mise en place d'un futur centre logistique dédié aux pièces de rechange et aux équipements électriques, ainsi qu'un programme permanent de formation destiné aux cadres de la société nigérienne Nigelec. Pour Khalil Hedna, cette approche intégrée constitue la véritable valeur ajoutée de Sonelgaz à l'international. « Nous ne nous contentons pas de livrer des infrastructures. Nous accompagnons nos

partenaires dans le développement de leurs compétences et dans le renforcement de leurs capacités techniques », a-t-il expliqué. Dans le prolongement de cette expérience réussie, le groupe public a lancé un nouveau projet d'envergure au Tchad. Sous la supervision des autorités algériennes et tchadiennes, la première pierre d'une centrale de 40 mégawatts a été posée dans la zone de Farcha, à N'Djamena. Réalisé sous forme de don de l'Algérie, ce projet est appelé à jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de l'approvisionnement électrique de la capitale tchadienne. Selon les estimations présentées par Khalil Hedna, cette infrastructure permettra de résorber jusqu'à 80 % du déficit électrique de N'Djamena et de réduire les délestages de près de 40 %. « Il s'agit d'un projet à forte dimension solidaire qui reflète la profondeur des relations entre l'Algérie et les pays africains frères », a-t-il affirmé. La présence de Sonelgaz sur le continent ne se limite cependant pas à ces deux réalisations. Le responsable a révélé que plusieurs pays africains ont officiellement sol-

licité l'expertise algérienne dans le domaine énergétique. Parmi eux figure le Mozambique, qui souhaite bénéficier d'un projet de centrale hybride accompagné de deux turbines à gaz et d'un programme de réhabilitation de son réseau électrique. La Côte d'Ivoire a également exprimé son intérêt pour la réalisation d'une centrale hybride et l'acquisition de turbines mobiles d'une capacité globale de 400 mégawatts. La République démocratique du Congo (RDC) a, elle aussi, manifesté sa volonté de développer une coopération avec Sonelgaz. Cette demande croissante pour les solutions énergétiques algériennes repose sur une expertise désormais reconnue à l'échelle du continent. Elle s'appuie également sur un tissu industriel national capable de répondre aux besoins des marchés extérieurs tout en générant des retombées économiques importantes pour l'Algérie. Khalil Hedna a insisté sur cet aspect en soulignant que les projets réalisés à l'export reposent largement sur des équipements fabriqués localement.

JIJEL

Mise en service de 35.000 nouvelles lignes de téléphonie fixe et d'internet 4G depuis début 2026

Le secteur des télécommunications dans la wilaya de Jijel a connu depuis le début de l'année en cours 2026 la mise en service de 35.000 nouvelles lignes de téléphonie fixe et de l'internet 4G, à-on appris dimanche auprès du directeur opérationnel local d'Algérie Télécom, Lokmane Al-lab. Dans une déclaration à l'APS, la même source a précisé que « dans le cadre de la généralisation des fibres optiques à Jijel, 35.000 nouvelles lignes de téléphonie fixe et de l'internet 4G ont été mises en service ». Il a également ajouté que les travaux sont en cours à rythme soutenu à travers les communes de la wilaya pour parachever le quota de Jijel constitué de 90.000 lignes au titre de l'année en cours de sorte à parvenir à un taux de couverture de 70 % par les fibres optiques, pertinent qu'au cours de la prochaine année 2027, le réseau de câbles de cuivre sera entièrement remplacé par celui de fibres optiques dont la couverture sera portée à 100 %. Le même responsable a indiqué que durant la même période, neuf stations de 4G de téléphonie fixe et d'internet ont été installées dans les localités côtières et les communes montagneuses de la wilaya

APS

ORAN

Lancement de la formation de plus de 1.600 bénéficiaires de l'allocation chômage

Une session de formation destinée aux bénéficiaires de l'allocation chômage a été lancée, dimanche dans les différents centres de formation de la wilaya d'Oran.

Plus de 1.600 bénéficiaires sont concernés par cette opération, mise en œuvre dans le cadre du programme national visant à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers leur qualification et le renforcement de leurs compétences, a indiqué la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Selon la même source, 1.630 bénéficiaires ont été orientés et répartis entre 20 établissements de formation de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'application de la convention conclue entre les secteurs du Travail et de l'Emploi, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, dont l'objectif est d'accompagner les bénéficiaires de l'allocation chômage et de les préparer à leur intégration dans le marché du travail.

Les participants sont répartis sur 21 spécialités de formation particulièrement recherchées sur les marchés du travail local et national. Parmi celles-ci figurent, notamment, la récupération et le recyclage des déchets, la préparation de plats traditionnels, l'horticulture, l'entretien des jardins et des espaces verts, la poterie et la décoration, l'électricité du bâtiment, le modélisme dans l'industrie de l'habillement, le soudage, l'informatique, la couture et l'assemblage de vêtements, ainsi que la peinture en bâtiment, entre autres. Les services du secteur ont précisé que la

durée des formations varie entre trois et six mois, selon la spécialité choisie. A l'issue de la formation, les stagiaires ayant réussi à obtenir un certificat de qualification professionnelle, leur permettant d'accéder au marché du travail, soit par le biais d'un recrutement direct, soit à travers la création de leurs propres micro-entreprises dans le cadre des différents dispositifs de soutien. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de l'État visant à accompagner les demandeurs d'emploi et à améliorer leur employabilité, en leur fournissant des compétences professionnelles adaptées aux besoins de l'économie nationale et aux exigences du marché du travail.

APS

TISSEMSILT

Réception de nouveaux établissements scolaires pour la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt devra enregistrer, au cours de l'année scolaire 2026-2027, la réception et la mise en service de plusieurs nouveaux projets éducatifs destinés à renforcer les infrastructures scolaires et à améliorer les conditions de scolarisation à travers les différentes communes de la wilaya, à-on informé dimanche auprès de la direction des Equipements publics (DEP). Selon le chef du service du Suivi des

projets réalisés de la DEP, M. Ali Chenoui, ces projets comprennent six écoles primaires, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée. Les taux d'avancement des travaux varient entre 70 et 90% , at-il indiqué, car au vu de cette cadence, ces projets seront mis en exploitation dès la prochaine rentrée scolaire. Les travaux de réalisation d'autres infrastructures éducatives, également supervisées par la même direction, se poursuivent. Le responsable a souli-

gné que ces projets contribueront à alléger la pression sur les établissements scolaires existants, notamment dans les zones urbaines connaissant une expansion démographique et urbanistique rapide, en particulier la commune chef-lieu de wilaya. Le même responsable a indiqué qu'une nouvelle école primaire a été réceptionnée, récemment dans le quartier Hassan, dans le cadre du projet des 1.400 logements de la commune de Tissemsilt. L'établis-

sement comprend 12 salles de classe et ses travaux ont été entièrement achevés. Son entrée en service est prévue au début de la prochaine année scolaire. Ce programme vise à renforcer les infrastructures éducatives et à offrir de meilleures conditions de scolarisation, en adéquation avec les exigences de l'école moderne, a-t-il été souligné.

R E.

SAISON ESTIVALE À CONSTANTINE

Une caravane touristique de plus de 800 jeunes à destination des plages de Skikda

Le coup d'envoi d'une caravane touristique composée de 800 jeunes à destination des plages de la wilaya de Skikda a été donné, dimanche, au niveau du complexe olympique omnisports Chérif Benyahia de Constantine. La cérémonie du lancement de la caravane a été présidée par le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, accompagné des autorités locales. Cette caravane regroupe plus de 800 jeunes,

transportés à bord de 17 autobus, encadrés par des accompagnateurs et des encadrants relevant de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme établi par la wilaya de Constantine pour la saison estivale, offrant aux jeunes destinations balnéaires, espaces de loisirs et activités sportives, tout en encourageant le tourisme intérieur. Dans une déclaration aux médias, le directeur

de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Constantine, Lahcène Laâdjadj, a indiqué qu'un programme particulièrement riche a été élaboré au titre de cette saison estivale. Celui-ci prévoit, notamment l'organisation des excursions vers les plages des wilayas voisines au profit des enfants et des jeunes de la wilaya, qu'ils soient issus des établissements de jeunesse ou inscrits dans le tissu associatif. Le programme englobe également des colonies de vacances qui a retenu la wilaya dans le

cadre du dispositif mis en place par le ministère de la Jeunesse et l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse, ainsi que des camps estivaux locaux organisés au niveau des auberges de jeunes et des piscines, a détaillé le même responsable. Il comprend, en outre, l'animation de soirées et de spectacles au sein des lieux publics et des différents espaces de détente, destinés aux jeunes ainsi qu'aux familles.

Agence

EST DU PAYS

Ouverture de la saison estivale 2026

Le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2026 a été donné dimanche dans le nombre de wilayas de l'Est du pays sous l'égide des autorités locales. A Constantine, les autorités de wilaya ont présidé à la piscine olympique Cherif-Benyahia l'ouverture de cette saison pour laquelle, un programme de loisirs et de divertissement dédié aux jeunes et aux enfants a été élaboré au côté d'actions de sensibilisation pour la prévention des intoxications alimentaires à travers toutes les communes, a précisé à l'occasion à l'APS, Sara Boukebous, chargée de communication à la direction de la jeunesse et des sports (DJS). A Batna, le coup d'envoi de la saison estivale a été donné à la piscine

du complexe culturel et sportif de la cité Kechida par le wali, Riadh Benahmed qui s'est enquis des moyens mis en place, assurant que les 10 piscines de la wilaya sont prêtes pour accueillir les baigneurs, notamment les petites catégories et les jeunes. Il a également indiqué qu'un programme spécial a été élaboré pour les catégories démunies et les habitants des localités reculées, avant de suivre un exposé sur les structures d'hébergement et d'accueil existantes à Batna et des possibilités offertes aux habitants et aux visiteurs. De son côté, le wali de Guelma, Samir Chibani a présidé au complexe omnisports Chadid Souidani-Boudjemaa l'ouverture de la saison estivale, insis-

tant à l'occasion sur la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour prévenir les intoxications alimentaires et les maladies transmissibles par l'eau (MTH), les animaux et les insectes favorisés par la saison des chaleurs. L'occasion a donné lieu à l'organisation d'une exposition regroupant les divers organismes et directions concernés par la saison estivale dont la santé, le commerce, la jeunesse et les sports, la protection civile et la conservation des forêts ainsi qu'une excursion vers une plage des wilayas voisines au profit de 80 jeunes dans le cadre du "Plan bleu 2026". A Skikda, le centre n 7 de la plage Larbi-Ben M'hidi dans la commune de Filfila a ouvert les activités d'ouverture

officielle de la saison estivale sous l'égide du wali, Saïd Akhrouf en présence des autorités locales, des acteurs de la société civile et une foule de citoyens. Des responsables des autorités locales ont visité l'exposition tenue à l'occasion avec des stands pour les divers secteurs intervenants et ont assisté à une exposition d'embarquements à voile et de vol à voile. Trente-neuf (39) plages sont autorisées à la baignade pendant l'actuelle saison estivale à travers cette wilaya qui compte 34 établissements hôteliers de 4.500 lits et 48 centres de surveillance, selon les explications données sur place.

Synthèse APS

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN ALGÉRIE

Comment transformer l'ambition en capacité

L'intelligence artificielle est partout, dans les discours, dans les plans et les promesses. En Algérie, elle s'impose comme l'un des nouveaux marqueurs de la modernisation en général. Mais derrière cet élan, une question essentielle demeure : l'IA, pour quoi faire ? Car au fond, elle ne vaut ni par son prestige ni par l'effet d'annonce qu'elle produit. Une nation ne se transforme pas avec des slogans technologiques, mais avec des finalités claires, des données fiables, des systèmes solides et une vision de souveraineté. A défaut d'objectifs précis, de données maîtrisées, de systèmes d'information robustes.

1^{ère} partie

Par Ali Kahlane (*)

1. Le vrai sujet n'est pas l'IA en soi, mais ce que nous voulons en faire

L'intelligence artificielle est devenue le nouveau mot fort de notre époque. On la retrouve dans les discours, dans les stratégies, dans les promesses, parfois comme si le simple fait de la mentionner suffisait à faire entrer un pays dans l'avenir. En Algérie aussi, elle s'impose peu à peu comme un horizon désirable, comme un marqueur de modernité, comme un signe de rattrapage et d'ambition. Mais derrière cet enthousiasme, une question décisive reste encore trop peu posée, ou trop vite évacuée : pour quoi faire ?

Car un pays ne se transforme ni par fascination technologique ni par effet d'annonce. Il se transforme lorsqu'il relie la technologie à des finalités claires, à des institutions capables, à des systèmes cohérents, à des données fiables et à une vision de souveraineté. Sans cela, l'IA restera un signe extérieur de modernité. Elle alimente les discours, les événements, les présentations et les promesses, mais elle ne deviendra pas une véritable force de transformation. L'Algérie a pourtant commencé à bouger. Une stratégie nationale de l'IA (SNIA) a été adoptée. La construction d'un data center dédié à l'IA a été lancé à Oran. L'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) monte en puissance. Le Système de gouvernance des données (SNGD) a été mis en place. Tout cela va objectivement dans la bonne direction. Tout cela montre que le sujet est désormais identifié comme un sujet important de la plus grande importance. Mais aucun de ces signaux, à lui seul, ne répond encore à la question principale : quels problèmes nationaux l'IA peut-elle ou doit-elle résoudre en priorité ? Quelles décisions doit-elle améliorer ? Quelles chaînes de valeur doit-elle transformer ? Et surtout, sur quelles données, dans quels systèmes, avec quelles compétences, selon quelles règles et pour quel projet national ?

Dans une analyse de 2025 sur la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030 (SNTN), CARE dans ce rapport de mai 2025 relevait déjà que l'intelligence artificielle y faisait l'objet d'une mention étonnamment timide. La SNTN, structurée autour de cinq axes stratégiques et de vingt-cinq objectifs, n'accorde à l'intelligence artificielle aucune place explicite à la mesure de sa portée transversale ; dans le document, elle n'est mentionnée qu'une seule fois, à titre d'exemple parmi les "technologies numériques émergentes" (dixit). Pour une technologie désormais au cœur de l'automatisation, de la prédiction et de la création de valeur dans



pratiquement tous les domaines, cette occurrence isolée est loin d'être anodine. Elle révèle un paradoxe algérien : alors même que le pays affiche depuis 2023 une volonté croissante de miser sur l'IA, alors que son principal texte de transformation numérique ne lui accordait encore qu'une place marginale, comme si l'outil était désiré avant d'avoir été pleinement pensé dans l'architecture stratégique nationale. C'est là que le paradoxe apparaît. L'Algérie affiche une volonté croissante de miser sur l'IA, mais ses fondations restent incomplètes. Elle veut aller vite sur un sujet stratégique, mais elle n'a pas encore partout consolidé ce qui doit rendre cette ambition réellement opératoire. Le principal enjeu n'est donc pas d'annoncer davantage. Il est de mettre en cohérence. Et c'est précisément cette cohérence qui fera la différence entre un engouement technologique et une transformation nationale réelle. Le paradoxe de l'IA : tout le monde en veut, tout de suite, mais la question essentielle demeure souvent sans réponse : pour quoi faire ?

2. L'IA n'est pas une magie, elle amplifie l'existant

L'IA n'est pas une magie. Elle n'est ni un raccourci automatique vers l'efficacité ni une potion vers la modernisation. Elle n'est pas une vertu qui se diffuse d'elle-même dès lors qu'on l'importe, qu'on la finance ou qu'on la proclame. Elle amplifie ce qui existe déjà. Si les données sont médiocres, elle amplifie la médiocrité. Si les procédures sont confuses, elle accélère la confusion. Si les systèmes sont fragmentés, elle reproduit cette fragmentation à grande échelle.

Il faut donc dissiper un premier malentendu. Les systèmes d'IA conversationnelle impressionnent parce qu'ils par-

lent bien, écrivent vite, résument, traduisent et donnent souvent l'impression de comprendre.

Cette impression est puissante. Elle séduit. Elle rassure parfois. Elle trouble aussi, parce qu'elle donne le sentiment que la machine pense déjà comme nous. Mais cette aisance verbale ne doit pas tromper. L'IA actuelle ne comprend pas le monde comme le comprend un être humain. Elle traite des régularités, elle détecte des corrélations, elle produit des réponses plausibles, et parfois remarquablement convaincantes. Cela peut être extrêmement utile. Mais ce n'est pas encore ce sens pratique du réel qui permet de juger une situation, de saisir un contexte, d'arbitrer correctement ou d'anticiper les effets d'une décision dans toute leur complexité. Il faut noter que cette distinction est fondamentale pour l'Algérie. Car l'IA n'est pas utile parce qu'elle s'exprime bien. Elle ne devient utile que lorsqu'elle aide à détecter une fraude, à mieux trier un contentieux, à prévoir une panne, à optimiser une consommation, à interpréter une image médicale, à fluidifier un transport, à réduire un délai administratif ou à mieux orienter une décision opérationnelle.

Sa valeur n'est jamais abstraite. Elle ne se mesure ni à l'effet de démonstration ni à la sophistication apparente de l'outil. Elle se mesure toujours dans un métier, dans un processus, dans une institution, sur des données réelles et autour d'un objectif réel.

Autrement dit, le sujet n'est pas de savoir si la machine impressionne. Le sujet est de savoir si elle sert réellement à quelque chose d'utile, de mesurable, de stratégique, de reproductible et d'aligné sur les besoins du pays.

3. Chez nous, l'IA est encore trop souvent pensée comme une vitrine

C'est précisément là que se situe notre principal défi. Chez nous, l'IA est encore trop souvent pensée comme une vitrine de modernité avant d'être pensée comme une capacité opérationnelle. Elle est parfois convoquée comme un symbole, comme une preuve d'entrée dans le temps technologique mondial, avant d'être ancrée dans une logique rigoureuse de résultats, de chaînes de valeur, d'architecture de données et de transformation effective des institutions.

Le data center dédiée à l'IA dont la construction a été lancée à Oran vient à point nommé. L'ENSIA est plus que nécessaire. Les deux stratégies la SNTN et la SNIA sont indispensables. Les annonces peuvent même jouer un rôle mobilisateur. Mais ni la puissance de calcul ni la formation, à elles seules, ne remplacent la qualité des données, la structuration des systèmes d'information, la définition des cas d'usage et la solidité de la gouvernance.

Un centre de calcul sans matière première informationnelle fiable reste une vitrine. Des compétences d'excellence sans terrain de déploiement préparé finissent par tourner à vide. Une stratégie non reliée à des mécanismes d'exécution clairs devient rapidement un texte de plus. Ce n'est donc pas la technologie qui manque en premier. Ce sont les conditions concrètes de son efficacité. Ce sont les passerelles entre les institutions. Ce sont les standards. Ce sont les référentiels. Ce sont les circuits de décision. Ce sont les mécanismes de priorisation.

(A suivre)

(*) Expert en stratégie numérique, vice-président du think tank CARE
Source: Care.dz publié le 24 Mars 2026

EGYPTE

Le Caire lance la phase test du terminal portuaire de Safaga

Alors que les perturbations en mer Rouge continuent de peser sur le trafic maritime international, l'Égypte poursuit ses investissements logistiques pour consolider sa position sur les routes commerciales reliant le Golfe, l'Afrique et l'Europe. La phase des essais commerciaux du nouveau terminal polyvalent du port égyptien de Safaga a été lancée, en prélude à sa mise en service complète prévue dans le courant de l'année. Les premiers tests des installations et équipements ont été réalisés à l'occasion de l'escale de deux navires inauguraux. Il s'agit de l'UGR Al Samha, en provenance de Singapour avec à son bord 5 000 véhicules, et du Sven Prosper, arrivé du port de King Abdullah avec une cargaison de 2 642 EVP (équivalents vingt pieds). Cette étape survient quelques semaines après la réception, en avril, d'un premier lot d'équipements de manutention comprenant 3 grues de quai (STS) et 6 portiques sur pneus (RTG), destinés à renforcer les capacités opérationnelles du terminal. Présenté comme l'une des principales portes d'entrée maritimes de l'Égypte sur la mer Rouge, ce dernier s'inscrit dans les corridors logistiques internationaux développés par Le Caire, dans le cadre de sa stratégie visant à faire du pays des pharaons un hub régional de commerce et de transit. L'infrastructure est également intégrée au corridor commercial arabe du Sud, qui doit relier les marchés du Golfe à l'Europe via les ports méditerranéens égyptiens, en s'appuyant notamment sur les plateformes de Safaga, de NEOM et le port islamique de Djeddah. Le terminal devrait par ailleurs contribuer au renforcement des échanges entre l'Égypte et les marchés d'Afrique de l'Est, grâce à une zone logistique africaine dédiée. Il s'étend sur environ 810 000 m², et comprendra un quai de 1 000 mètres conçu pour accueillir jusqu'à 450 000 EVP, ainsi que 5 millions t de marchandises sèches en vrac et de marchandises diverses, 1 million t de marchandises liquides en vrac et 50 000 EVP de marchandises rouliers. Le projet est développé dans le cadre d'un contrat de concession de 30 ans signé en mars 2023 entre AD Ports Group et la Red Sea Ports Authority. Il s'inscrit dans un programme national de modernisation des infrastructures portuaires de la mer Rouge, destiné à améliorer la compétitivité logistique de l'Égypte et à capter une part croissante des flux commerciaux régionaux. Il faut cependant indiquer que les ambitions égyptiennes de structurer un réseau portuaire intégré autour du canal de Suez restent confrontées à un contexte géopolitique difficile. Depuis 2023, les tensions sécuritaires en mer Rouge et au Moyen-Orient perturbent les routes maritimes internationales, limitant le potentiel de croissance de ce corridor stratégique, et affectant les revenus liés au transit maritime.

R. I.

LIBYE

La NOC accélère sa modernisation avec de nouveaux accords pétroliers

Produire plus de pétrole ne suffit pas. Les autorités libyennes souhaitent aussi former les ingénieurs et les gestionnaires capables de conduire ses grands projets d'investissement dans l'énergie. Après son accord avec SLB, le plus grand groupe mondial de services pétroliers, la NOC continue de tisser ses partenariats. Mardi 9 juin, l'entreprise pétrolière publique libyenne a formalisé un nouvel accord impliquant Project Management Institute (PMI), un organisme américain reconnu mondialement pour ses certifications en gestion de projets.

Par Rédaction Internationale

Selon les détails rapportés par Libya Observer, l'accord prévoit la création d'une plateforme commune pour soutenir les employés de la NOC, avec un accès aux formations et certifications professionnelles reconnues à l'échelle mondiale. Il vise également à développer une expertise nationale capable de promouvoir les meilleures pratiques professionnelles dans le secteur énergétique libyen. « Cette coopération est l'une des premières initiatives de notre nouveau Centre de Développement Technique et Administratif », a déclaré le président de la société d'État, Masoud Suleiman, cité par Agenzie Nova. Pour sa part, PMI estime qu'il contribuera à améliorer les résultats des projets considérés comme centraux pour le développement économique de la Libye. La signature de ces deux accords, intervenue en l'espace de 48 heures, traduit une volonté de modernisation sur deux fronts distincts. Le premier est technique, avec l'accord SLB qui vise à développer les gise-

ments sous-exploités et à transférer des technologies de forage. Le second est humain, avec l'accord PMI qui entend former les cadres libyens et améliorer la gestion des grands projets d'investissement.

Des initiatives qui s'inscrivent dans une dynamique plus large

La NOC a engagé plusieurs chantiers simultanément depuis le début de l'année. En février dernier, la Libye a lancé ses premiers appels d'offres d'exploration pétrolière en 17 ans, comme relayé par Al Jazeera. Plusieurs compagnies internationales ont répondu présentes, dans un contexte de hausse des prix liée à la fermeture du détroit d'Ormuz. En avril, le pays a approuvé son premier budget unifié en 13 ans, allouant 12 milliards de dinars (environ 1,9 milliard de dollars) à l'entreprise publique. Ces initiatives s'accompagnent de résultats notables sur le plan de la production. En mai, la NOC a enregistré ses revenus mensuels les plus élevés en dix ans, avec environ 4 milliards de dollars. En termes

de production, la Libye atteignait 1,43 million de barils par jour en avril, soit son plus haut niveau depuis une décennie, rappelle The National.

Des ambitions qui se heurtent à des contraintes

Malgré ces avancées, des obstacles persistent. En janvier, Suleiman avait publiquement reconnu que la compagnie pétrolière publique n'avait reçu aucun budget opérationnel approuvé durant toute l'année 2025. Dans ce contexte, elle peine toujours à honorer ses engagements envers ses fournisseurs de services, selon le Middle East Institute. Malgré cet environnement encore fragile, la NOC cherche à construire les compétences humaines et les partenariats techniques nécessaires pour satisfaire ses ambitions. L'objectif affiché reste d'atteindre 2 millions de barils par jour d'ici 2030, contre 1,43 million actuellement. La compagnie vise également 1,6 million de barils par jour d'ici la fin de l'année comme étape intermédiaire.

MAURITANIE

L'Assemblée nationale adopte un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi sur le contenu local

L'Assemblée nationale a adopté, lors de sa séance publique tenue sous la présidence de M. Ahmedou Mohamed Mahfoudh Mballa, vice-président de l'Assemblée nationale, un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi n° 2024-045 du 18 décembre 2024 relative au contenu local dans les secteurs des industries extractives et de l'énergie. Le ministre de l'Énergie et du Pé-

trole, M. Mohamed Ould Khaled, a expliqué que ce projet de loi vise à réorganiser le cadre institutionnel du contenu local, notamment en remplaçant l'appellation « Unité du contenu local » par « Secrétariat national du contenu local » et en plaçant cette structure sous la tutelle du Premier ministre, conformément aux dispositions du nouvel article 3 de la loi. Le ministre a ajouté que le texte pré-

voit également que les modalités de fonctionnement du Secrétariat national du contenu local ainsi que la composition de son Conseil de gouvernance et de gestion seront fixées par décret pris en Conseil des ministres. Il a souligné que ces modifications visent à renforcer la coordination entre les différents acteurs concernés et à améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation. Elles inter-

viennent dans un contexte marqué par les profondes transformations que connaissent les secteurs de l'énergie et des industries extractives, notamment avec l'entrée de la Mauritanie dans l'ère de la production de gaz naturel et l'augmentation des investissements dans les domaines miniers et des énergies renouvelables, y compris l'hydrogène vert.

Agence

TUNISIE

La STEG s'appuie sur le Japon pour préparer son réseau au renouvelable

Intégrer les énergies renouvelables dans un réseau électrique est un défi technique complexe. Plus leur part augmente, plus il devient difficile d'assurer un approvisionnement stable et continu. La Tunisie se dote d'un outil technologique pour mieux gérer son réseau électrique face à la montée des énergies renouvelables. La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) a en effet annoncé le mardi 9 juin, le développement avec l'appui de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), d'un système automatisé capable d'anticiper la demande en électricité heure par heure, rapporte La Presse de Tunisie. Fondé sur les derniers algorithmes d'apprentissage automatique, ce système prédit la consommation en tenant compte des conditions météorologiques réelles. La STEG pourra ainsi mieux équilibrer l'offre et la demande sur son réseau au quotidien

en réduisant les risques de surcharge ou de déficit d'approvisionnement. Ce développement a été présenté lors de la réunion de clôture du comité conjoint de coordination du projet, tenu le même jour à Tunis. Deux autres avancées ont été annoncées à cette occasion. Un transfert de technologie a été mené pour intégrer les infrastructures de recharge de véhicules électriques au réseau national sans le déstabiliser. Des spécifications techniques pour un système de stockage d'énergie par batteries ont également été élaborées et seront finalisées prochainement par la STEG. « La JICA est très fière d'avoir accompagné la STEG dans ses efforts pour adapter son système de gestion du réseau au nouveau contexte des énergies renouvelables en Tunisie », a déclaré Miyata Mayumi, représentante résidente de l'institution japonaise. Ce projet s'inscrit dans un contexte de

transformation rapide du mix électrique tunisien. La part des énergies renouvelables dans ce mix a en effet plus que doublé en deux ans, atteignant désormais près de 14 %, a rapporté Agence Ecofin fin avril. Une progression portée par l'entrée en service de plusieurs centrales solaires, dont celle de Sidi Bouzid (60 MW) en mai. Or, cette montée en puissance crée une nouvelle contrainte pour les gestionnaires du réseau. Contrairement au gaz ou au charbon, le solaire et l'éolien produisent de façon variable et donc sans outils de prévision performants, cet afflux intermittent peut déstabiliser l'équilibre entre l'offre et la demande. C'est précisément pour anticiper ce risque que la STEG a lancé ce projet en 2024, avec l'appui de la JICA. La Tunisie s'est fixé l'objectif de couvrir 35 % de ses besoins en électricité par des renouvelables d'ici 2030.

Agence

POUR LE SECTEUR AGRICOLE

L’Afrique du Sud et l’Italie établissent un cadre de coopération

Le secteur agricole en Afrique du Sud est l’un des plus diversifiés et productifs du continent. Le pays veut compter sur l’Italie pour développer des semences, améliorer la santé des sols, l’agro-transformation et le transfert de technologie.

En marge du premier Forum agroalimentaire Afrique du Sud-Italie, qui s’est tenu les mardi 9 et mercredi 10 juin, les deux pays ont procédé à la signature d’un memorandum d’entente sur la coopération agricole. Selon l’annonce du ministère sud-africain de l’Agriculture publiée sur X (ex-Twitter), ce document établit un cadre de coopération à long terme dans plusieurs domaines stratégiques, dont la biosécurité, la production et la santé des plantes, la santé animale et la production animale, la formation et le développement, ainsi que la recherche agricole, l’innovation et la technologie. Ce partenariat marque une étape importante vers l’expansion du commerce agricole, la facilitation de l’échange de connaissances, la promotion de l’innovation et la création de nouvelles opportunités pour les secteurs agricoles des deux pays. « Nous voulons produire plus de nourriture avec moins de ressources. Nous voulons renforcer les économies rurales et créer des emplois. Nous voulons bâtir des systèmes alimentaires résilients, capables de résister aux chocs climatiques, aux épidémies et aux perturbations du marché », a déclaré John Steenhuisen, ministre sud-africain de l’Agriculture. Et d’ajouter : « et nous voulons faire en sorte que la prochaine génération perçoive l’agriculture non pas comme une industrie du passé, mais



comme l’un des secteurs les plus prometteurs de l’avenir ».

Une agriculture moderne tournée vers l’exportation

L’agriculture sud-africaine figure parmi les plus modernes, productives et diversifiées du continent. D’après l’International Trade Administration, cette diversité s’explique principalement par le climat du pays, qui varie d’aride et sec dans le Karoo à méditerranéen à l’ouest et subtropical sur la côte est. Membre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le pays profite d’un accès à

l’un des marchés de consommation à la croissance la plus rapide au monde. D’après le ministre Steenhuisen, le président Ramaphosa s’est fixé comme objectif d’accroître de 30 % la valeur ajoutée du secteur agricole sud-africain. Le gouvernement s’efforce de créer les conditions nécessaires à la réalisation de cette ambition. De son côté, l’expertise italienne en matière de valorisation des produits agricoles et de développement agro-industriel pourrait contribuer au renforcement des chaînes de valeur agricoles sud-africaines, à la création d’emplois et à l’émergence de nouvelles opportunités économiques.

Agence

MADAGASCAR

La mine de nickel Ambatovy redémarre après 4 mois d’arrêt

Lancée en 2009 comme le plus important investissement étranger de l’histoire de Madagascar, la mine de nickel Ambatovy peine encore à atteindre sa pleine cadence en termes de production. En cause, une succession de défis opérationnels sur le site, dont le passage récent du cyclone Gezani. À Madagascar, la mine Ambatovy prévoit de produire 2 500 tonnes de nickel et 250 tonnes de cobalt en juin, soit environ quatre mois après sa mise à l’arrêt à la suite des dégâts causés par le passage du cyclone Gezani en février. Cette prévision, rapportée par Reuters le jeudi 11 juin, s’inscrit dans un contexte opérationnel

globalement tendu pour cet actif qui évolue depuis plusieurs années en dessous de sa pleine capacité. Ces nouvelles indications interviennent quelques jours seulement après la confirmation de la reprise des opérations sur le site. Dans une publication le mardi 9 juin, Trevor Naidoo, directeur général d’Ambatovy, a annoncé le redémarrage réussi d’une première usine d’acide le 23 mai. Une seconde unité devrait suivre d’ici la fin du mois, sanctionnant plus de cent jours de travaux engagés pour restaurer les infrastructures endommagées par le cyclone. Si ces avancées confirment le retour progressif de la mine à l’acti-

vité, la société n’a pas encore détaillé sa stratégie de montée en puissance ni communiqué d’objectifs de production pour l’ensemble de l’année.

Encore un nouveau rebond à piloter...

Le manque de visibilité sur les perspectives à moyen et long terme d’Ambatovy n’a rien de surprenant. Comme l’a montré l’an dernier le cas de la mine congolaise de cuivre Kamoa-Kakula exploitée par Ivanhoe Mines, plusieurs mois peuvent être nécessaires avant qu’une trajectoire opérationnelle claire ne soit définie pour un actif sinistré. À Madagascar, l’équation est d’autant

plus complexe que l’arrêt provoqué par le cyclone Gezani s’ajoute à une série de difficultés rencontrées ces dernières années. Lors de son exercice fiscal 2024, le japonais Sumitomo, opérateur de la mine, a fait état d’une production de 28 000 tonnes de nickel, contre 31 000 tonnes un an plus tôt. Ce recul était notamment lié à l’interruption des activités après un incident sur le pipeline reliant la mine à l’usine de traitement. Plus largement, ces performances restent encore éloignées de la capacité nominale de 60 000 tonnes de nickel par an envisagée lors du développement du projet.

Agence

NAMIBIE

Shell réalise sa meilleure découverte pétrolière dans le bassin Orange

Shell explore le bassin Orange namibien depuis plusieurs années, sans encore confirmer la viabilité commerciale de ses découvertes. Chaque nouveau puits rapproche la major d’une réponse décisive sur le potentiel de ce bloc. La société anglo-néerlandaise Shell vient d’enregistrer ses meilleurs résultats d’exploration en Namibie. L’opérateur britannique et ses partenaires QatarEnergy et NAMCOR, la compagnie pétrolière namibienne, ont en effet annoncé mardi 9 juin, les résultats du puits Merlin-1X, foré en avril sur la licence d’exploration PEL 39, au large des côtes namubiennes. Il s’agit du dixième puits foré par la société sur ce périmètre. Les résultats sont qualifiés par Shell de « plus prometteurs à ce jour » sur cette licence. Le puits a traversé une formation géologique ciblée et révélé une bonne qualité de réservoir, avec du pétrole léger et peu de gaz associé, des caractéristiques plus favorables que celles des neuf puits précédents sur ce même bloc. « Ce sont des résultats encourageants qui ajoutent à notre compréhension du potentiel du bassin d’Orange. Nous progressons avec une approche disciplinée et axée sur les données pour établir la commercialité », a déclaré Eugene Okpere, vice-président exécutif de Shell pour l’Exploration, la Stratégie et le Portefeuille. Saad Sherida Al-Kaabi, ministre d’État qatari aux Affaires énergétiques et PDG de QatarEnergy, a ajouté que les résultats du forage de Merlin-1X « renforcent encore davantage la confiance dans le bassin Orange en tant que province d’hydrocarbures de classe mondiale émergente ». Shell envisage de nouveaux forages sur ce permis d’ici la fin de l’année.

Une découverte qui s’inscrit dans une longue campagne d’exploration

Cette annonce couronne plusieurs années d’efforts sur ce bloc. En juillet 2023, Shell avait déjà annoncé une première découverte de brut sur PEL 39. Mais comme le rapporte Agence Ecofin, en août 2025, la multinationale a publiquement reconnu la complexité du bassin, en indiquant que les résultats obtenus jusqu’alors n’avaient pas encore permis de démontrer la viabilité commerciale des ressources identifiées. En décembre 2025, Shell avait précisé son programme de forage en signant un contrat avec Northern Ocean pour l’utilisation de la plateforme Deepsea Mira, en vue du forage de nouveaux puits sur PEL 0039. Merlin-1X est le premier résultat de cette nouvelle campagne.

R I.

MÉTRO, BRT

La Côte d’Ivoire accélère la révolution de ses transports en commun

En Côte d’Ivoire, le gouvernement a dévoilé fin mai 2026 le nouveau Plan national de développement du pays, pour la période 2026-2030. Avec une place centrale accordée au secteur des transports, notamment via un projet de ligne de train à grande vitesse (TGV), cette feuille de route traduit une ambition qui se matérialise déjà dans le Grand Abidjan. Portée par l’une des croissances économiques les plus fortes de l’UEMOA, la Côte d’Ivoire transforme profondé-

ment les modes de transport d’une population appelée à doubler dans la capitale économique d’ici 2050.

Développer la mobilité du Grand Abidjan

Pôle économique majeur en Côte d’Ivoire et dans la sous-région ouest-africaine, Abidjan compte actuellement environ six millions d’habitants. Selon des projections de l’OCDE datant de 2025, la population de la capitale économique ivoirienne devrait dépasser 12 millions d’âmes d’ici 2050.

Chaque année, des milliers de personnes rejoignent cette agglomération urbaine en quête d’opportunités économiques, ce qui exerce une pression croissante sur les déplacements quotidiens entre les différentes communes. Longtemps, la capitale économique s’est déplacée sans transport de masse structuré en amont. Taxis communaux, « woro-woro » et minibus « gbakas » ont façonné une mobilité largement informelle, que la voiture individuelle est venue saturer. Il en résulte une congestion chronique

des grands axes et un réseau routier sous tension, qui coûteraient à la Côte d’Ivoire jusqu’à 4 à 5 % de son revenu national selon les estimations de la Banque mondiale. Cette organisation de la mobilité urbaine se traduit par une insécurité routière préoccupante. Sur le seul début d’année 2026 par exemple, le pays a recensé plus de 500 accidents corporels, ayant entraîné 164 morts et environ 2 000 blessés.

R I.

POINT-MARCHÉS

Les Bourse européennes célèbrent l'accord de paix entre les États-Unis et l'Iran

Les marchés anticipent le retour à la normale dans le détroit d'Ormuz, point de blocage de 20% de l'offre mondiale de pétrole. Les marchés boursiers ont salué lundi l'annonce d'un accord au Moyen-Orient qui ramène les cours du pétrole à leur plus bas niveau depuis mars, entraînant un recul des taux, dans l'attente d'une signature vendredi.

Kevin Thozet, conseiller en gestion de portefeuille pour Carmignac, entrevoit un futur bien plus avenant, avec un «pétrole plus bas et donc des taux en baisse» et «moins de craintes sur la croissance donc des actions en hausse», a-t-il détaillé à l'AFP.

En Europe, les investisseurs se montraient d'attaque sur le marché des actions à l'ouverture des Bourses, comme à Paris (+1,58%), Francfort (+1,79%) et Milan (+1,01%). À Madrid, l'Ibex (+1,36%) passait pour la première fois le seuil des 19.000 points. La prise de risque est plus limitée à Londres (+0,58%), où l'indice dépend davantage de la bonne santé des industries pétrolières. L'action de BP reculait ainsi de 3,76%.

Les investisseurs y suivent également d'un œil l'actualité politique, avec une élection législative partielle jeudi que pourrait gagner Andy Burnham, figure de l'aile gauche du Labour au pouvoir et possible rival de Keir Starmer au poste de Premier ministre. En Asie, les Bourses de Tokyo et Séoul ont clôturé en forte hausse d'environ 5% lundi. Comme l'Europe, l'Asie importatrice est très sensible aux cours du pétrole qui ont chuté. L'annonce de l'accord «devrait rassurer les marchés (...) l'apaisement des craintes liées à la hausse des coûts (sur fond d'inflation énergétique) devrait favoriser les achats sur un large éventail d'actions», ont commenté les analystes de Tokai Tokyo Intelligence.

Le pétrole à 80 dollars le baril

Très volatils, les cours pétroliers ont en effet chuté à l'annonce d'un accord entre les États-Unis et l'Iran pour mettre

fin au conflit que le président américain et Israël avaient déclenché le 28 février. Vers 07H30 GMT, le Brent de la mer du Nord reculait fortement (-5,06%) à 82,91 dollars le baril. Le WTI américain suivait la même tendance (-5,70% à 80,04 dollars le baril). «C'est de loin le plus bas niveau depuis les premiers jours de la guerre», commente Ipek Ozkardeskaya, analyste pour Swissquote. Les marchés anticipent le retour à la normale dans le détroit d'Ormuz, point de blocage de 20% de l'offre mondiale de pétrole, après l'annonce de l'accord. Cet accord a été annoncé dimanche soir par le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, médiateur clé du conflit, et confirmé peu après par Washington et Téhéran. Il doit être signé vendredi à Genève et ouvrira une phase de soixante jours de négociations. «Que le pétrole coule à flots!», s'est félicité Donald Trump, ajoutant que cette ouverture interviendra «dès la signature de l'accord vendredi afin de permettre le déminage».

Acteurs et commentateurs insistent sur la prudence nécessaire

«On a été échaudés un certain nombre de fois par l'imminence d'un accord, mais il semble (...) que cette fois-ci ce soit le bon», a déclaré la présidente de la Banque centrale européenne (BCE) Christine Lagarde sur la radio France Culture. Sur le marché obligataire, l'annonce de l'accord a également provoqué un soulagement sur les taux d'emprunt des États, qui avaient fortement augmenté depuis le début du conflit avec les risques d'inflation. Lundi matin, le rendement du «Bund» allemand à dix ans affichait 2,95% contre 2,99%

vendredi en clôture et son équivalent français suivait la même trajectoire (3,68% contre 3,73%). «C'est aussi un vrai soulagement pour les sept banques centrales qui se réunissent cette semaine», observe Kevin Thozet. Hasard ou pas, l'accord annoncé par Donald Trump intervient en effet juste avant la première réunion de la Réserve fédérale sous la prési-

dence de Kevin Warsh. «Pour l'instant, le marché achète le rebond de soulagement. La prochaine épreuve sera de voir si les données macroéconomiques et les banques centrales permettent à ce soulagement de durer», souligne Florian Ielpo de la banque privée Lombard Odier.

Agence

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 15 Juin 2026
Valeur : 17 Juin 2026

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.9187	132.9337
1	EUR	EURO		154.2522	154.2961
1	GBP	POUND STERLING		178.5102	178.5783
100	JPY	JAPANESE YEN		83.0171	83.0317
1	CNY	CHINESE YUAN		19.6695	19.6738
1	CHF	SWISS FRANC		167.5305	167.5917
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.0846	95.1157
1	DKK	DANISH KRONE		20.6392	20.6428
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.1784	14.1825
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.9648	13.9688
1	AED	UAE DIRHAM		36.1910	36.1971
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.4195	35.4254
1	KWD	KUWAITI DINAR		432.9599	433.1499
1	TND	TUNISIAN DINAR		45.1004	45.5537
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.3411	14.3427
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.8500	20.9569
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3213	3.3317
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		181.5339	181.5339

BOURSE ZURICH

Les investisseurs rassurés par l'accord USA-Iran

La Bourse suisse poursuivait lundi matin ses échanges en zone positive, revigorée par l'accord entre Washington et Téhéran devant mettre fin à la guerre au Moyen-Orient après trois mois et demi d'affrontements. Les autres places mondiales suivaient la même tendance haussière, alors que le pétrole continuait de se replier. Les Etats-Unis et l'Iran sont parvenus lundi à un accord pour mettre fin immédiatement à la guerre au Moyen-Orient sur tous les fronts, y compris le Liban, avec une cérémonie de signature prévue vendredi à Genève. Cet accord a été annoncé lundi matin par le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, médiateur clé du conflit, et confirmé peu après par Washington et Téhéran. Le détroit d'Ormuz, par lequel transitent habituellement 20% du pétrole mondial, devrait également

rouvrir "pleinement", selon le président américain Donald Trump. En Asie, Tokyo a clôturé sur un bond de 4,99% et Séoul de 5,20%, alors qu'en Chine l'indice Hang Seng a pris 0,50%. Les places mondiales avaient déjà été en verve vendredi, a rappelé John Plassard. "Le principal catalyseur est venu de SpaceX dont l'introduction en Bourse, très attendue, s'est transformée en véritable démonstration de force pour l'ensemble de l'écosystème technologique", a souligné le responsable des placements de la banque Cité Gestion. Quant à l'accord entre les Etats-Unis et l'Iran, "cette perspective a contribué à détendre les anticipations inflationnistes et à réduire une partie de la prime de risque géopolitique intégrée dans les marchés depuis plusieurs mois", a-t-il ajouté. "Pour les investisseurs avisés,

c'est maintenant le début de la phase très lucrative du 'Buy the rumor, sell the fact'. Jusqu'à la signature définitive, le potentiel de hausse est énorme, avant que de fortes prises de bénéfices ne menacent vendredi", a estimé Frank Sohleder, analyste d'ActivTrades. Dans ce contexte, les prix de l'or noir se relâchaient nettement, le baril de Brent chutant de 4,86% à 83,03 dollars et celui de WTI de 5,37% à 80,32 dollars.

Matador nouveau venu

À la Bourse suisse vers 10h40, l'indice vedette SMI montait de 0,59% à 13'788,70 points, après avoir ouvert en progression de 0,97%. Parmi les autres indices, le SLI prenait 0,93% à 2207,32 points et le SPI gagnait 0,73% à 19'467,78 points. La majorité des valeurs vedettes restait dans le vert, mais le SMI

était plombé par le recul des trois poids lourds Roche (-1,0%), Nestlé (-0,5%) et Novartis (-0,2%). La défensive Swisscom (-1,1%) affichait le plus important repli. À l'opposée, les valeurs de la (re-)construction Holcim (+3,5%), Geberit (+3,3%) et Sika (+3,3%) rayonnaient. Partners Group (+3,0%) était également recherché. Le gestionnaire d'actifs avait déclaré vendredi qu'il n'envisageait aucune restriction supplémentaire de liquidité, ni de gel de ses fonds en difficulté "Evergreen", en réponse à des rumeurs. Selon l'entreprise, les mécanismes de liquidité existants restent inchangés et les portefeuilles des fonds concernés sont sains, avec une liquidité suffisante. Les analystes de Goldman Sachs ont par ailleurs confirmé leur recommandation à "neutral". Sur le marché élargi, SoftwareOne (+4,7%) bénéficiait du relèvement

de recommandation à "outperform" d'Exane. Flughafen Zürich (+4,8%) a annoncé le lancement des opérations commerciales sur son aéroport indien de Noida. Le titre profitait aussi des perspectives d'une normalisation au Moyen-Orient et d'une reprise attendue du trafic aérien dans cette région. Belimo (+7,0%) faisait encore mieux, soutenu par un relèvement de recommandation à "overweight" par les analystes de Morgan Stanley. La société de participations Matador Secondary Private Equity a fait son entrée à la Bourse suisse, sur le segment Sparks dédié aux petites et moyennes entreprises. Aucune nouvelle action n'a été émise dans le cadre de cette cotation, s'agissant d'un transfert depuis la Bourse de Berne.

Agence

CHINE

Pékin régule les liquidités pour défendre ses taux d'intérêt

Pékin avance avec prudence dans un environnement monétaire marqué à la fois par une abondance de liquidités et une faible demande de crédit, tandis que les inquiétudes concernant d'éventuelles distorsions sur les marchés obligataires s'intensifient. Dans le même temps, la deuxième économie mondiale fait face à un ralentissement prolongé dans plusieurs secteurs clés, notamment l'immobilier.

Synthèse R I.

La mission de la Banque populaire de Chine consiste désormais davantage à orienter les fonds qu'à simplement injecter des liquidités sur le marché, tout en veillant à ce que celles-ci n'alimentent pas de nouveaux risques financiers. Citant des sources proches du dossier, l'agence Bloomberg a rapporté que la Banque populaire de Chine avait demandé à plusieurs établissements financiers, notamment aux grandes banques publiques et aux banques de politique publique, de renforcer le contrôle de leurs prêts nets sur le marché interbancaire. Cette mesure vise à empêcher les coûts d'emprunt à court terme de tomber à des niveaux nettement inférieurs au taux directeur de référence utilisé par la banque centrale pour orienter sa politique monétaire. Selon Bloomberg, la banque centrale cherche ainsi à « corriger les anticipations du marché » concernant l'abondance des liquidités et à préserver l'efficacité de son taux de référence en tant qu'outil central de pilotage de l'économie.

Une abondance de liquidités sans véritable demande

Malgré l'injection d'importantes quantités de liquidités sur les marchés chinois au cours des

derniers mois, ces fonds ne se sont pas traduits par une hausse significative des prêts accordés aux entreprises et aux ménages. Cette situation révèle un déséquilibre plus profond au sein de l'économie chinoise. Selon Bloomberg, la faiblesse de la demande de financement a conduit les banques à recycler les liquidités à l'intérieur même du système financier, soit en se prêtant mutuellement des fonds, soit en augmentant leurs investissements dans les obligations d'État, au lieu de les orienter vers des investissements productifs ou la consommation réelle. Le groupe Rhodium estime que ce comportement reflète la phase de transition complexe que traverse l'économie chinoise, au cours de laquelle le secteur immobilier perd progressivement son rôle de principal moteur de croissance, sans que d'autres secteurs soient encore parvenus à compenser entièrement ce recul. Les estimations du groupe indiquent également que la faiblesse de la confiance des ménages et des entreprises, conjuguée à la persistance des pressions déflationnistes, a réduit l'appétit pour l'emprunt malgré la baisse de son coût. Dans un rapport publié en mai dernier, Reuters indiquait que l'excédent de liquidités au sein du système bancaire avait fait reculer le taux repo au jour le jour à environ 1,2 %,

un niveau qui reflète une baisse historique des coûts de financement à court terme.

Défendre le taux d'intérêt

Dans ce contexte, maintenir les taux du marché à proximité du taux directeur de référence est devenu un objectif à part entière. Bloomberg a rapporté que la Banque populaire de Chine avait réduit le volume de ses opérations quotidiennes d'open market à des niveaux historiquement bas, dans le but de relever le plancher des taux de financement à court terme et d'empêcher les marchés d'intéresser durablement l'idée que les liquidités resteraient disponibles à un coût presque nul. Ces mesures ont entraîné une remontée du taux repo au jour le jour à environ 1,4 %, soit un niveau conforme au taux directeur actuel, après un recul à près de 1,2 % en avril. Le rendement des obligations souveraines chinoises à dix ans a également progressé pour atteindre environ 1,75 %, contre près de 1,7 % au début du mois de juin. Selon The Edge Singapore, les autorités chinoises cherchent à rétablir un équilibre entre les liquidités disponibles et la demande réelle de financement, après que l'argent bon marché est devenu davantage un soutien aux prix des obligations qu'un outil de relance économique.

PARTENARIAT

Londres et Tokyo scellent un vaste partenariat économique et technologique

Le Royaume-Uni et le Japon ont scellé un vaste partenariat économique et technologique, censé générer à terme plus de 18 milliards de livres d'investissements, lors d'une visite dimanche à Londres de la Première ministre japonaise Sanae Takaichi. Takaichi a été reçue à Downing

Street par son homologue britannique, Keir Starmer, en amont du sommet du G7 qui se tiendra en France à partir de lundi. Au total, plus de dix accords commerciaux doivent être signés. Parmi eux figure un projet d'éolien offshore d'une valeur de 9 milliards de livres (environ 10,5 milliards

d'euros), qualifié par le chef du gouvernement travailliste de "grand, grand pas en avant". À l'issue de la rencontre, qui a également donné lieu à une table ronde avec des industriels des deux pays, Keir Starmer a salué "une nouvelle ère de coopération entre nos deux nations".

Le partenariat prévoit notamment un renforcement de la collaboration entre le groupe industriel britannique Rolls-Royce et l'Agence japonaise de l'énergie atomique pour le développement des technologies nucléaires de nouvelle génération.

R I.

ALLEMAGNE

Seules les dépenses publiques évitent la baisse du PIB, selon la Bundesbank

Les dépenses publiques massives consacrées à la défense et aux infrastructures empêcheront l'Allemagne de sombrer dans la récession cette année, alors que la guerre en Iran pèse sur la première économie européenne et fait grimper l'inflation, a déclaré la Bundesbank. L'économie allemande a globalement stagné depuis trois ans, et si une hausse des dépenses devait relancer la croissance cette année, la flambée des prix de l'énergie due à la guerre risque de faire dérailler la reprise. La troisième économie mondiale ne devrait désormais croître que de 0,5% en 2026, soit un chiffre inférieur aux 0,6% prévus en décembre, tandis que les prévisions de croissance pour 2027 ont été ramenées de 1,3% à 0,8%, a déclaré la Bundesbank. L'annonce survient au lendemain de la révision à la baisse par la Banque centrale européenne (BCE) de ses propres prévisions de croissance pour la zone euro, l'ins-

titution ayant par ailleurs relevé ses taux directeurs dans l'espoir de freiner l'inflation. "Une politique budgétaire expansionniste sera le seul facteur empêchant une baisse du produit intérieur brut au cours du semestre estival", a déclaré la Bundesbank. "Elle compensera plus ou moins l'impact de la guerre au Moyen-Orient." La Bundesbank estime que les dépenses publiques, notamment en matière de défense, stimuleront la croissance de 1,3 point de pourcentage au total d'ici 2028. Mais les coûts élevés de l'énergie freineront le pouvoir d'achat des ménages, tandis que les entreprises pourraient également être confrontées à des goulets d'étranglement croissants dans l'approvisionnement et à une baisse de la demande. En outre, l'incertitude et la hausse des taux d'intérêt pèseront également sur l'investissement privé, même si l'impact de la guerre devait s'estomper au cours des pro-

chaines années, a ajouté la Bundesbank. "Les risques sont clairement orientés à la hausse pour l'inflation et à la baisse pour l'activité économique", a-t-elle précisé. La banque centrale ne s'attend pas à ce que la croissance sous-jacente des prix, qui exclut les prix volatils des denrées alimentaires et de l'énergie, revienne en dessous de l'objectif de 2% de la BCE d'ici à 2028. L'inflation globale en Allemagne devrait s'établir à 2,9% cette année et à 2,7% en 2027, ce qui corrobore les propos du président de la Bundesbank, Joachim Nagel, selon lesquels la BCE sera prête à relever à nouveau ses taux d'intérêt en juillet, si nécessaire. L'inflation sous-jacente devrait quant à elle s'établir à 2,6% cette année, 2,5% en 2027 et 2,3% en 2028, ce qui reflète les propres projections de la BCE selon lesquelles il pourrait être difficile de ramener l'inflation sous-jacente à 2%.

Agence

VAGUES DE CHALEUR L'Inde face à une facture économique croissante

Des récentes études avertissent que l'intensification des vagues de chaleur pourrait devenir l'un des principaux défis économiques auxquels l'Inde sera confrontée au cours des prochaines années, en raison de l'augmentation des pertes de productivité et d'heures de travail, ainsi que des pressions croissantes sur les secteurs fortement dépendants du travail physique. Selon les estimations du McKinsey Global Institute, la hausse des températures et de l'humidité pourrait menacer entre 2,5 % et 4,5 % du produit intérieur brut de l'Inde d'ici à 2030, alors qu'une part importante de son économie repose sur la construction, l'industrie manufacturière, l'agriculture et la logistique. Une étude de l'Université de Chicago a également montré que la production des usines indiennes diminuait d'environ 2 % pour chaque hausse d'un degré Celsius de la température, en raison de la baisse de la productivité des travailleurs et de l'augmentation de l'absentéisme. L'initiative « Lancet Countdown on Health and Climate Change » estime que l'Inde a perdu près de 247 milliards d'heures de travail potentielles en 2024 en raison de l'exposition à la chaleur, soit une hausse de 124 % par rapport à la moyenne enregistrée dans les années 1990. Ces conséquences sont particulièrement visibles dans plusieurs secteurs industriels. À Kanpur, centre névralgique de l'industrie indienne du cuir, des propriétaires d'usines ont fait état d'une baisse de la productivité et d'une multiplication des cas de stress thermique parmi les travailleurs, alors que les températures ont atteint 46 degrés Celsius. Des entreprises de construction ont également été contraintes d'adapter leurs horaires de travail afin d'éviter les heures les plus chaudes de la mi-journée. Parallèlement, des sociétés industrielles et de services ont commencé à mettre à disposition des systèmes de refroidissement supplémentaires, de l'eau potable et des pauses plus fréquentes pour limiter les effets de la chaleur sur les salariés. En avril dernier, le gouvernement indien a adressé des directives aux entreprises afin qu'elles réorganisent les horaires de travail et fournissent aux employés des espaces ombragés ainsi que des équipements de protection. Certains États ont également avancé les vacances scolaires d'été ou opté pour l'enseignement en ligne. Selon des experts, l'Inde constitue désormais un exemple manifeste de la manière dont le changement climatique peut devenir une contrainte économique structurelle, en particulier dans les économies en développement qui dépendent encore de millions de travailleurs exerçant en extérieur ou dans des environnements non climatisés.

R I.

CONÇUS POUR MÉNAGER LES RÉSEAUX 4G ET 5G

Apple brevète des essaims de drones

Apple a déposé une demande de brevet auprès de l'USPTO pour réduire le trafic réseau produit par des essaims de drones sur les réseaux 4G et 5G. Les drones expédient des rapports groupés à intervalles définis, à la place des flux continus, imposés par le protocole standard.

Un drone en vol interroge en permanence les antennes proches. À chaque changement d'altitude ou de cap, il envoie simultanément vers toutes les tours à portée quatre types de données, dont la puissance du signal reçu (RSRP), la qualité du signal (RSRQ), le rapport signal-sur-bruit (SINR) et l'orientation des faisceaux antennaires. Avec dix, cinquante ou cent drones en vol au-dessus des mêmes antennes, le réseau local sature. Apple a donc déposé une demande de brevet pour qu'un essaim entier consomme moins de bande passante qu'un seul appareil en mode de signalisation standard.

Trois façons d'alléger les envois de chaque drone vers les antennes

Au basculement de la 5G vers la 4G, le drone expédie uniquement l'identifiant de la tour concernée, à la place des mesures RSRP, RSRQ et SINR complètes. On transmet ainsi une fraction du volume standard. Le deuxième mécanisme fonctionne par seuil. Le drone comptabilise les nouvelles tours contactées sur une période donnée. Un rapport complet part uni-



quement au franchissement du seuil défini. Apple stocke les données en local entre deux franchissements. Dans le troisième mécanisme, Apple associe à chaque fréquence radio un code de suivi distinct. Le drone suit la demande d'upload de ce code et expédie un rapport global uniquement au fran-

chissement du seuil. On envoie ainsi une seule transmission groupée à la place de dizaines d'envois épars. Dès 2021, Apple avait déjà déposé des demandes sur l'appairage entre UAV et contrôleurs, puis sur le contrôle à distance via réseau cellulaire. Les précédents couvraient le contrôle individuel

d'un appareil. Ce dépôt traite la coexistence de nombreuses unités sur une même infrastructure.

Depuis l'abandon du projet Titan, Apple accumule les brevets sur les drones

La congestion réseau bloque les déploiements commerciaux à grande échelle. DJI et les autres fabricants vendent aujourd'hui des appareils essentiellement isolés, dont la signalisation cellulaire charge peu les réseaux locaux. Mais, pour la livraison groupée, la surveillance d'infrastructures ou la cartographie d'urgence, on fait voler des dizaines d'engins au-dessus des mêmes antennes. En février 2024, Apple a abandonné le projet Titan, sa voiture électrique autonome, après dix ans de développement. La firme y avait engagé plusieurs milliards de dollars. Une partie des équipes a rejoint les divisions Intelligence artificielle et Vision Pro. Depuis 2021, Apple a déposé des brevets sur le contrôle de drones, puis sur l'appairage, et maintenant sur la gestion réseau collective. Du contrôle d'un appareil unique, la firme est passée à la coordination d'un essaim entier.

Le PDG d'Amazon aurait alerté sur les modèles Anthropic avant la répression gouvernementale

La coupure d'accès à Claude Fable 5 et Mythos par Anthropic est l'événement des derniers jours dans la tech. Et l'origine de cette décision subite serait à trouver du côté d'Amazon. Il y avait de l'excitation dans le public quand Anthropic annonçait le lancement de sa nouvelle IA Claude Fable 5, qui était un Mythos auquel des contraintes avaient été ajoutées afin d'empêcher son utilisation malveillante. Malheureusement, sa mise à disposition du public a duré à peine quelques jours, Anthropic ayant dû couper brutalement son accès vendredi soir. Et on en sait plus sur cette décision étonnante.

Le patron d'Amazon aurait alerté le gouvernement américain après avoir trouvé une faille dans Fable 5

Mais pourquoi l'administration Trump a-t-elle brutalement obligé Anthropic à couper l'accès de Fable 5 et de Mythos à tout non-Américain, qu'il réside aux États-Unis ou à l'étranger (contraignant Anthropic à finalement décider de tout arrêter) ? En bien, il faudrait regarder du côté d'Amazon pour avoir la réponse. En effet, d'après le Wall



Street Journal, des chercheurs d'Amazon auraient réussi à circonvenir les garde-fous de Claude Fable 5, leur permettant d'user de la puissance l'IA pour pouvoir potentiellement mener des cyberattaques. Des hauts responsables de l'administration Trump, dont le secrétaire au Trésor Scott Bessent, ont directement été informés derrière par le patron d'Amazon, Andy Jassy - ce qui a mené à l'ordre de la Maison-Blanche évoqué ci-dessus.

Amazon dément mollement pour le moment

Du côté d'Amazon, qui est pour rappel un des actionnaires d'Anthropic, on ne

nie pas, sans non plus confirmer. Un porte-parole d'Amazon a ainsi indiqué qu'il n'était « pas rare que les gouvernements sollicitent nos conseils sur d'éventuels risques pour la sécurité. » Mais évidemment, Amazon ne « divulgue pas les détails de ces discussions ». Reuters et The Information confirment eux de leur côté l'angle du Wall Street Journal, ces derniers affirmant qu'Amazon aurait communiqué à l'exécutif américain ses inquiétudes quant à la sécurité des modèles IA d'Anthropic. Enfin, de son côté, la start-up présidée par Dario Amodei a publié une note de blog dans laquelle il est écrit que « nous ne pensons pas que la découverte d'une faille de sécurité potentielle mineure doive justifier le rappel d'un modèle commercial distribué à des centaines de millions de personnes. » « Si cette norme était appliquée à l'ensemble du secteur, nous pensons qu'elle mettrait pratiquement un terme à tous les déploiements de nouveaux modèles par l'ensemble des fournisseurs de modèles de pointe » a-t-il été ajouté.

APRÈS AVOIR POUSSÉ L'IA PARTOUT

Microsoft demande désormais de l'utiliser moins

Satya Nadella, directeur général de Microsoft, a admis en juin 2026 que ses équipes abusent des modèles d'IA les plus puissants pour des tâches banales. Le phénomène s'appelle le tokenmaxxing. Microsoft y a répondu non pas en coupant les accès à l'IA, mais en imposant une discipline de coût interne. Au cours d'un podcast, on a demandé à Satya Nadella si le tokenmaxxing se pratiquait chez Microsoft. « Beaucoup », a répondu le dirigeant, avant même la fin de la question. Le tokenmaxxing désigne le fait de router chaque requête vers le modèle d'IA le plus coûteux, quelle que soit la complexité de la tâche. Microsoft prévoyait déjà 190 milliards de dollars d'investissement en infrastructure IA sur l'année civile 2026, soit environ 174 milliards d'euros, selon la directrice financière Amy Hood. Quand les employés sollicitent sans distinction les modèles les plus puissants pour reformuler un e-mail ou résumer une réunion, chaque token superflu s'ajoute à cette note déjà lourde.

Microsoft interdit à ses ingénieurs de solliciter les modèles d'IA les plus puissants pour des tâches banales

Satya Nadella a choisi l'aveu plutôt que la réprimande. « Je suis un tokenmaxxer moi-même, c'est addictif », a-t-il déclaré devant le public du podcast. Il a enchaîné sur la consigne concrète : « N'utilisez pas des modèles avancés pour des problèmes non-avancés ».



Car ces modèles au sommet de la hiérarchie facturent bien plus par token que leurs équivalents allégés, pour des résultats souvent identiques sur des requêtes simples. Microsoft ne coupe pas les accès. Le directeur général a orienté ses équipes vers le mode Auto de Microsoft Copilot, qui sélectionne lui-même le modèle adapté à chaque requête, sans que l'utilisateur ait à décider. En clair, on délègue à l'outil le soin de ne pas surconsommer. C'est un retournement notable pour une entreprise qui, depuis deux ans, a intégré l'IA dans Windows, Office et Azure en poussant ses collaborateurs à l'utiliser sans limite. Les ingénieurs de la division Experiences & Devices devront abandonner Claude Code d'Anthropic avant le 30 juin 2026, date de clôture de l'exercice fiscal. L'outil, déployé en décembre 2025 auprès de milliers de développeurs, chefs de projet et designers, avait séduit au point

de supplanter GitHub Copilot CLI dans l'usage quotidien et les équipes en avaient consommé tant de tokens que la direction a mis fin à l'expérience.

Sans plafond d'usage fixé en interne, des entreprises ont dépensé des centaines de millions d'euros en tokens d'IA en quelques semaines

Dans les grandes entreprises technologiques, des équipes ont instauré des classements internes où la productivité se mesure au volume de tokens traités par employé, comme chez Amazon. Ce type d'indicateur récompense la consommation, pas la qualité du travail produit. Microsoft écrit aujourd'hui 30 % de son code à l'aide de l'IA générative, selon Satya Nadella lui-même. Ce chiffre élevé n'a pas empêché la dérive. Intégrer l'IA dans les flux de travail ne suffit pas à maîtriser les coûts si personne ne cadre quelle tâche mérite quel niveau de modèle. Nous vous parlions récemment de cette entreprise non identifiée qui avait dépensé 460 millions d'euros en un seul mois sur Claude soit environ 500 millions de dollars, faute d'avoir défini des plafonds d'usage. Idem pour Uber qui avait épuisé l'intégralité de son budget annuel d'outils IA en quatre mois, selon un témoignage de son directeur technique. Pour Satya Nadella, ses équipes doivent toujours se demander « Qu'est-ce que j'essaie de créer ? ». Non pas combien de tokens ont été consommés, ni quel modèle a été sollicité, mais quelle est la valeur du résultat.

Porsche fête cette année les 30 ans d'un modèle qui lui a sauvé la mise

Au début des années 1990, Porsche se trouve dans une mauvaise passe. La marque de Stuttgart se doit de réagir en ciblant une nouvelle clientèle, ce sera chose faite avec le Boxster qui lui sera salutaire. En attendant la cinquième mouture promise pour être 100% électrique avant qu'elle ne se ravise à garder du thermique comme indispensable complément, la marque célèbre cette année les 30 ans d'un modèle crucial.



Lorsque Porsche lança la 911, en 1964, la typologie de la clientèle du constructeur changea en profondeur. Beaucoup plus chère que la 356 qu'elle remplaça, la 911 fit forcément perdre des acheteurs à la marque, c'est pourquoi à la fin des années 1960, un projet de modèle plus accessible ciblant une population jeune et aisée vit le jour, la Porsche 914.

En sept années de commercialisation, l'auto ne s'écoula qu'à près de 120 000 unités. Ce ne fut pas une réussite mais cela créa néanmoins un précédent.

Un concept car très néo-rétro

En effet, au début des années 1990, lorsque Porsche se trouve dans la tourmente en raison de ventes en baisse, la recette d'un modèle accessible revient sur la table. Le cahier des charges cible également une clientèle plus féminine et surtout des acheteurs utilisant le véhicule au quotidien. C'est pourquoi les dimensions du modèle sont plus réduites que celles de la 911 et que l'engin dispose des deux coffres. Si le projet début au printemps 1992, la présentation sous la forme d'un concept-car n'intervient qu'au salon de Detroit en janvier 1993. Les lignes pures

et souples s'inspirent de celles de la 356 Spyder mais aussi de la 550 Spyder. La version de série qui arrivera sur le marché en 1996 – à une époque où seule la 911 figure au catalogue après l'arrêt de 928 et 968 – sera quelque peu différente pour des raisons techniques mais l'esprit général sera conservé. Néanmoins, le regard caractéristique du Porsche Boxster premier du nom, celui qui porte en interne le code projet 986 et qui fera carrière jusqu'en 2004, sera partagé avec la Porsche 911 de cinquième génération, la fameuse 996, pour d'évidentes raisons économiques.

Une formule salvatrice pour Porsche

Mais l'arrivée du Boxster, coïncide avec une réorganisation complète de l'entreprise avec pour mot clé la rationalité et la réduction des coûts, la survie de Porsche en dépend. La réussite fut au rendez-vous avec plus de 100 000 unités écoulées entre 1996 et 2004 avec pour un peu plus de moitié la version de base animée par moteur à six cylindres à plat cubant 2,5 litres fort de 204 ch, le reste reposant sur les épaules de la version S disposant d'un moteur 3,2 litres de 252 ch. En 2005, la seconde génération du Por-

sche Boxster prend la relève sous le code interne 987 avec une physionomie très proche, bien qu'aucun panneau de carrosserie soit commun avec la première mouture. La principale évolution, celle qui saute immédiatement aux yeux est l'arrivée de phares aux contours plus conventionnels. La gamme monte en puissance est 240 ch pour le modèle de base et 280 ch pour le Boxster S. Le second opus du Porsche Boxster restera au catalogue jusqu'en 2011.

A cette date, la marque présente deux variantes 100% électrique avec un ou deux machines électriques fournies par Volkswagen. La première se cantonne à 122 ch, la seconde grimpe à 245 ch, mais il ne s'agit que de prototypes, le marché de la sportive électrique n'étant alors pas mature.

Le 4 cylindres de la discorde

En 2012, la troisième génération du Porsche Boxster entre en scène, il est connu sous le code 981. L'évolution porte sur trois axes, un poids revu à la baisse, des performances et une efficacité en hausse. Selon les motorisations, le Porsche Boxster oscille entre 265 et 315 ch. En 2016, le modèle change de nom et adopte le patro-

nyme Porsche 718 Boxster à l'occasion du restylage de mi-carrière en 2016. Une évolution indispensable pour être raccord avec la nouvelle politique d'entrée de gamme – n'en déplaise aux puristes – axé autour de moteur à quatre cylindres à plat turbo fort de 300 à 350 ch. En effet, la Porsche 718 première du nom, caractérisée par un moteur à 4 cylindres connu une belle carrière en course entre 1957 et 1962. Malgré ce trait d'union pour légitimer un nombre de cylindres réduit, la mayonnaise ne prend pas et en 2019, le moteur à 6 six cylindres 4.0 litres distillant de 400 à 500 ch revient dans la gamme.

Cette année pour les 30 ans du modèle, le passage au 100% électrique était acté, mais le marché des sportives toujours aussi réticent à ce type d'énergie, à fortiori sur des véhicules d'entrée de gamme pour lesquels les marges sont moindres en a décidé autrement. La prochaine génération du Porsche Boxster n'arrivera qu'en 2027 et la gamme proposera également des versions thermiques. Afin de rentabiliser le projet, Porsche s'associera à son comparse Audi, ce dernier profitera de la base technique pour son futur TT.

PRESQUE 50 ANS ET TOUJOURS LÀ

Une énième mise à jour permet à la Lada Niva de rester dans le coup

La Lada Niva a derrière lui une carrière de... 49 ans et, grâce à une énième mise à jour – plus de puissance, davantage de confort et moins de rouille –, le tout-terrain russe est prêt à remplir pour encore trois décennies.

Une vieille connaissance à la longue histoire

La Lada Niva figure parmi les tout-terrain produits depuis le plus longtemps au monde. Le modèle originel est en effet entré en production en 1977 et associait déjà une carrosserie compacte, une transmission intégrale permanente et une base technique relativement simple mais robuste. Cette formule explique pourquoi la Niva (qui porte aujourd'hui l'appellation Legend) reste immédiatement reconnaissable. Même avec cette mise à jour présentée lors du Forum économique international de Saint-Petersbourg, Lada ne modifie pratiquement rien à sa silhouette anguleuse, qui traverse les décennies depuis près d'un demi-siècle. Une icône à sa manière dans l'histoire de l'automobile.

Enfin un airbag

La principale évolution de l'habitacle concerne le nouveau volant, emprunté à la Lada Granta. Celui-ci permet l'adoption d'un airbag sur la Niva, une première dans l'histoire du modèle. Par ailleurs, le contacteur d'allumage est déplacé sur la droite, le levier de vitesses est rapproché du conducteur et la boîte de transfert est désormais commandée par un seul levier. La mise à jour comprend aussi un écran d'infodivertissement plus grand, le verrouillage centralisé ainsi qu'une clé unique pour les portes et le démarrage.

Nouveau 1,8 litre avec davantage de couple

L'ancien moteur à essence 1,7 litre cède sa place à un bloc 1,8 litre à 8 soupapes issu du Niva Travel. Il développe 90 ch et 153 Nm, soit un gain de 7 ch et 24 Nm par rapport au moteur précédent. Plus important encore pour un tout-terrain, ce moteur délivre une grande partie de son couple dès 1000 tr/min, exactement ce que l'on attend d'un véhicule destiné au franchissement. Selon Lada, la consommation devrait également diminuer de 3 à 30% selon les conditions d'utilisation. Si le design reste globalement inchangé, Lada a néanmoins revu le choix des maté-



riaux. La face avant, le capot, le pavillon, le hayon et les parties arrière de la carrosserie sont désormais fabriqués en acier galvanisé plus résistant. Cette évolution doit permettre à la Niva Legend de mieux résister à la corrosion, un point loin d'être anodin pour un véhicule souvent utilisé dans des conditions difficiles. Extérieurement, les modifications se limitent notamment à de nouvelles jantes bicolores de 16" et à une prise d'air noire sur le capot.

Châssis et freins modernisés

Le châssis fait lui aussi l'objet d'améliorations. Lada déplace la barre antiroulis vers l'avant, une modification qui doit, selon le constructeur, améliorer à la fois le confort et le comportement routier. La Niva Legend reçoit également des disques de frein ventilés, tandis que l'insonorisation ainsi que les systèmes de chauffage et de climatisation ont été revus. La préparation de la production est déjà en cours, mais les tarifs ne seront communiqués que plus tard. Et non, Lada n'est plus officiellement représentée en Europe occidentale.

Mots fléchés

Boisson sans houblon		Prénom d'origine germanique		Cadeau dans la corbeille de mariage		Insonorisations		Subdivision d'un tiroir		Cocher d'une voiture de poste		Licencieux	
Contrée champenoise		Souverains		Insecte		Deux romain						Voies aménagées	
								Sur ces entrefaites					
								Dénudés					
Alternances										Ruisselle			
Aéronef										Avariés			
					Ni dieu, ni maître	Uvules							
						Bac à fleurs							
Pierre d'achoppement			Cobras						Planche de chêne				Poirées
Soldat américain									Fin d'infinitif				
		Haute Assemblée						Affluent du Rhin				Immobiles	
Possessif			Épuisé					Associé					
Pronom personnel			Bianca la cantatrice					Précis					
		De soulier c'est un lacet							Demeurent				
		Constant							Ronflette				
Ils portent le grément et la voilure		Saint espagnol			Prénom de La Fres-sange					Catégorique			
		Poison violent			Atome					Bonne note			
				Petit enseignant							Note de musique		
											Cavité sous les bras		
Portion journalière pour les animaux							Assortit les couleurs	Cabrioles					
Maison en bois de sapin													
				Petit cigare						Id est			Recou-verte de terre
				Fine fleur						Plus clair			
Esprit de taille infime					Trou normand			Petit récipient à anse					
								Fleuve italien					
Prénom d'origine gaélique					Usées jusqu'à la corde							Fringants	
					Sélénium								
Eloigné		Affluent de la Seine					Postes au football		Roues à gorge				
		Gouffres							Bizut				
						Actinium		Charmante					
								Poisson					
Ceinture jaune		Baye			Caution					Monnaie bulgare			
		Il est au rhum			Fils d'Isaac								
			Vieux courroux	Ecoissé						Longue période			
				Erbium						Note de musique			
Camarades						Première personne du pluriel					Thallium		
Absurdes						Lettres pieuses					Béryllium		
									Obtempéré				
Enzyme				Cette commune a fusionné avec Rigny					Blessé				

PÉTROLE

Le Brent à 83,12 dollars le baril

Les cours du pétrole reculaient, lundi, dans un marché de plus en plus attentif aux développements géopolitiques notamment au Proche-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, perdait 4,82% en début de matinée, à 83,12 dollars, peu après avoir perdu plus de 5%. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, cédait 5,21% à 80,46 dollars, peu après être tombé sous la barre des 80 dollars pour la première fois depuis mi-mars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 16 juin 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



Le président de la République met fin aux fonctions du wali délégué de Sidi Abdellah

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, lundi, aux fonctions du wali délégué de Sidi Abdellah, M. Benhaddou Djamel Abdelmoumen, pour faute professionnelle grave, indique un communiqué de la Présidence de la République.

SOUSCRIPTION DE LA DÉCLARATION SPÉCIALE DE LA TAXE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Prorogation du délai jusqu'au 20 septembre 2026

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé la prorogation exceptionnelle du délai de souscription de la déclaration spéciale relative à la taxe sur la formation professionnelle continue et à la taxe d'apprentissage. Cette mesure concerne la déclaration afférente au premier semestre de l'année 2026 et vise à accompagner les contribuables dans l'application des nouvelles dispositions introduites par la loi de finances pour 2026. Dans un communiqué, la DGI précise que la date limite de souscription, initialement fixée au 20 juillet 2026, est reportée au dimanche 20 septembre 2026. Cette décision s'adresse aux contribuables assujettis à ces deux taxes, leur accordant ainsi un délai supplémentaire de deux mois pour accomplir leurs obligations déclaratives. Cette mesure intervient afin de permettre aux contribuables concernés de s'adapter aux nouvelles modalités déclaratives introduites par la loi de finances pour 2026, ayant instauré la périodicité semestrielle de cette déclaration, et de leur offrir les conditions nécessaires à l'accomplissement de leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions. La Direction Générale des Impôts invite les contribuables concernés à prendre les dispositions nécessaires pour procéder à la souscription de cette déclaration dans les délais ainsi prorogés.

R E.

SÉCURITÉ HYDRIQUE

Trois partenariats stratégiques pour accélérer le dessalement

Par Selma R.

À travers sa filiale spécialisée, la Société algérienne de dessalement (ADC), Sonatrach a procédé, lundi à Alger, à la signature de trois conventions-cadres de coopération avec des institutions nationales de référence dans les domaines de la recherche scientifique, de l'environnement et de l'enseignement supérieur. Ces partenariats visent à renforcer l'innovation, à promouvoir le développement technologique et à consolider la sécurité hydrique du pays. Ils traduisent également la volonté des pouvoirs publics de faire du dessalement de l'eau de mer un secteur stratégique reposant sur la valorisation du savoir et des compétences nationales.

La cérémonie de signature, organisée au siège de la Direction générale de Sonatrach, a été présidée par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouthar Krikou, et du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, en présence du président-directeur général de Sonatrach, Nouredine Daoudi, ainsi que de responsables des secteurs concernés. Ces accords s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République et des objectifs fixés par la Stratégie nationale de l'eau 2021-2030. Cette stratégie repose sur la diversification des sources d'approvisionnement en eau et sur un recours accru aux ressources non conventionnelles, notamment le dessalement de l'eau de mer, désormais considéré comme l'un des principaux piliers de la souveraineté hydrique du pays.

Dans son allocution, Mohamed Arkab a souligné que ces conventions « traduisent une volonté commune de consacrer la coopération et la complémentarité entre les différents acteurs nationaux au service des objectifs du développement durable et du renforcement de la sécurité hydrique et environnementale du pays ». Il a rappelé que le secteur des hydrocarbures a joué un rôle déterminant dans la concrétisation de cette vision nationale à travers Sonatrach et ses filiales, notamment l'ADC, qui a mobilisé son expertise industrielle, technologique et d'ingénierie au service de ce projet stratégique. Le ministre d'État a également mis en avant les progrès enregistrés par l'Algérie dans le domaine du dessalement. Selon lui, les capacités nationales de production atteignent actuellement près de 3,85 millions de mètres cubes par jour, permettant de couvrir environ 42 % des besoins des citoyens en eau potable. « Les efforts se poursuivent afin d'atteindre un taux de couverture de 60 % à l'horizon 2030 », a-t-il affirmé, soulignant l'importance du dessalement dans la sécurisation durable des ressources en eau.

Les trois conventions signées visent à renforcer les passerelles entre le monde économique et les institutions de recherche, de formation et d'expertise. Le partenariat conclu avec l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable porte sur le développement de la coopération en matière de surveillance environnementale, de développement durable et d'échange de connaissances spécialisées. Celui signé avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique a pour objectif de promouvoir la recherche scientifique appliquée, l'innovation technolo-

gique et le transfert de savoir-faire, avec un intérêt particulier accordé à la valorisation des sels et des substances minérales issus du processus de dessalement. Quant à l'accord conclu avec l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla, il vise à consolider les relations entre l'université et l'entreprise à travers la formation, l'encadrement, la recherche collaborative et le développement des compétences nationales. Mohamed Arkab a estimé que ces partenariats ouvrent la voie à « une nouvelle étape de coopération fondée sur la connaissance, l'innovation et la recherche scientifique », permettant de développer des solutions technologiques innovantes, de renforcer la surveillance environnementale et de former des ressources humaines capables d'accompagner les mutations scientifiques et technologiques que connaît le secteur de l'eau. Le ministre a également souligné que Sonatrach place désormais « la recherche scientifique, l'innovation et le développement technologique au cœur de sa stratégie future », considérant que la consolidation de la souveraineté nationale dans les secteurs vitaux passe par l'investissement dans le savoir, l'encouragement des compétences algériennes et le renforcement des liens entre les entreprises économiques, les centres de recherche et les universités. De son côté, le président-directeur général de Sonatrach, Nouredine Daoudi, a affirmé que ces partenariats stratégiques reflètent l'engagement du groupe à contribuer activement à l'édification d'un écosystème national fondé sur l'excellence, l'innovation et le développement durable. Il a réitéré la volonté de Sonatrach de demeurer un acteur central dans la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à garantir durablement la sécurité hydrique du pays.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Signature d'un mémorandum d'entente algéro-égyptien pour développer la coopération dans les domaines des médicaments et des dispositifs médicaux

L'Algérie et l'Egypte ont signé, hier au Caire, un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération scientifique et technologique dans les domaines des médicaments et des dispositifs médicaux, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. L'accord a été signé lors de

l'évènement Africa Health ExCon 2026, organisé en Egypte, auquel l'Algérie prend part avec une délégation conduite par le Secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Nacer Hamani, représentant le ministre du secteur, Ouacim Kouidri. Le mémorandum d'entente a été signé, du côté

algérien, par le Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Delih Cherif, et du côté égyptien, par le président l'Autorité égyptienne des médicaments (EDA), Ali El-Ghamrawy, en présence du président du Conseil des ministres égyptien, Mostafa Madbouli, lit-on dans le com-

muniqué. Le mémorandum prévoit notamment l'engagement des deux parties à apporter l'appui technique mutuel pour renforcer les capacités réglementaires et de contrôle de l'Algérie et de l'Egypte, ainsi que la reconnaissance mutuelle entre les deux autorités.

R E.

ROYAUME UNI

Vers une interdiction des réseaux sociaux aux moins de 16 ans

Le Royaume-Uni va interdire l'accès aux réseaux sociaux aux mineurs de moins de 16 ans, afin de les protéger des risques liés à l'espace numérique, a annoncé lundi le Premier ministre, Keir Starmer. "Aujourd'hui, je peux annoncer que le gouvernement interdira l'accès aux réseaux sociaux pour tous les enfants de moins de 16 ans", a déclaré M. Starmer, défendant une "étape importante" pour le pays et les familles.

"Les réseaux sociaux rendent les enfants malheureux. Ils facilitent le harcèlement et les abus", a-t-il expliqué, lors d'une conférence de presse depuis Downing Street. Le chef du gouvernement a précisé vouloir faire adopter une loi en ce sens avant la fin de l'année pour que l'interdiction entre en vigueur "au début de l'année prochaine, probablement vers le printemps". Plusieurs pays, dont l'Australie, pionnière en la matière, ou encore l'Indo-

nésie, ont mis en place une telle interdiction. Le Canada a annoncé jeudi son intention de faire de même. Keir Starmer a aussi indiqué que son gouvernement allait prendre "des mesures inédites à l'échelle mondiale concernant les plateformes de jeux vidéos et de streaming, où actuellement, des inconnus peuvent contacter n'importe quel enfant sans aucun contrôle". Londres entend imposer un "blocage" de

certaines fonctions, comme la possibilité pour un inconnu de communiquer avec un enfant de moins de 16 ans, a détaillé le gouvernement dans un communiqué. Ces restrictions "seront aussi activées par défaut" pour les moins de 17 ans. Il va également "examiner la mise en place de couvre-feux nocturnes et de pauses dans (les fonctions de) défilement automatique (de contenus) pour les moins de 18 ans".

R E.